



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

www.ville-poussan.fr et blog.ville-poussan.fr



CITOYENNETÉ

Les permanences des élus P. 4
Le répertoire de la mairie P. 5



FINANCES

Compte administratif, investissements, dépenses
Budget principal et annexe... P. 6 à 11



ENFANCE JEUNESSE

L'été du Pôle Enfance Jeunesse P. 12
Les infos de rentrée P. 13



SCOLAIRE

Les 1^{ères} olympiades des écoles P. 14
Les classes de découverte P. 16



ENVIRONNEMENT

Foire bio P. 18
Défi famille à énergie positive P. 20



SPORTS

Rugby, sambo, tir, handball, tambourin P. 22



RENCONTRES

Et 1, et 2, et 3 albums P. 23



URBANISME

Base arrière du port de Sète P. 24
Réunion publique LGV P. 25



TRANSPORTS

Changement d'arrêt Hérault Transport P. 25



JUMELAGE

Un accueil exceptionnel à Larciano P. 26



ACTUALITÉS

Honneur et respect
Repas des aînés, mammobile P. 27



CULTURE

Festival d'Arts et d'Agapes P. 28
Exposition Nissrine Seffar P. 28



HISTOIRE

Les petites histoires... à Poussan P. 29



ÉTAT CIVIL

État civil 2015 P. 30



TRIBUNE LIBRE

Expression des groupes municipaux P. 31

Édito

L'année scolaire se termine pour laisser place aux grandes vacances, période de repos particulièrement prisée des écoliers qui ont vécu une année bien remplie.

Les écoles de Poussan ont intégré pour la première fois les activités imposées par la réforme des rythmes scolaires. La mise en place de ce projet a été difficile pour les services municipaux. Pourtant, après une période de rodage nécessaire, ce nouvel emploi du temps s'est avéré enrichissant et constructif, malgré un constat partagé par beaucoup, parents, enseignants, animateurs : les enfants sont plus fatigués qu'auparavant. Mais heureusement, les vacances sont là et permettront à tous de recharger les batteries pour être en pleine forme lors de la prochaine rentrée.

Notre Pôle Enfance Jeunesse, grâce à une réorganisation du travail a su s'adapter efficacement à ces nouvelles contraintes. Espérons toutefois qu'un ministre en mal de notoriété ne nous impose pas encore une nouvelle réforme censée améliorer le quotidien des élèves, mais qui perturbe beaucoup le fonctionnement municipal sans résultats probants.

Le nouvel adjoint au Directeur Général des Services, Monsieur Gabriel Hirsch, cadre de 33 ans originaire du Pas-de-Calais, a pris ses fonctions en Mairie. Titulaire d'un DESS de droit public il a travaillé en Préfecture, au Conseil Général et a pu exercer les fonctions de chargé d'urbanisme et du personnel d'entretien au sein des services d'une ville de 7 000 habitants à côté d'Arras. Il exerçait dernièrement la fonction dirigeante de secrétaire de Mairie à la commune d'Aubigny-en-Artois, en charge de la gestion d'une trentaine d'agents. En intégrant la direction générale de la Ville de Poussan il va mener à bien, sous les ordres du D.G.S. récemment recruté, les missions qui lui ont été confiées par le Conseil Municipal pour la mise en œuvre de la politique de la Ville.

Le parking de la poste est bientôt achevé et proposera une dizaine de places de stationnement à proximité du centre-ville. Ce parking sera placé en zone bleue, ainsi que les 5 places attenantes. Sur une de ses façades, une fresque de 100m² a été réalisée sur Poussan et la guerre de 14/18 qui sera inaugurée

prochainement. Fruit d'une collaboration avec une artiste connue à Poussan pour ses trompe-l'œil, cette fresque marque la commémoration du centenaire de la grande-guerre et participe au devoir de mémoire que nous devons à nos anciens.

D'importants travaux de voirie ont été entrepris autour de la résidence médicalisée de Maleska : rue des pampres, rue Maleska, début de l'avenue Nelson Mandela, le city Park et le bassin de rétention végétalisé. Ils seront aussi inaugurés prochainement.

Le chantier des logements sociaux des Capoulières géré par Hérault Habitat avance sans retard sur le planning annoncé, pour une livraison probablement début 2016. Sur ce site, une micro-crèche privée ouvrira ses portes pour la rentrée de septembre.

Les travaux sur les bâtiments communaux, qu'ils soient d'entretien ou de rénovation se déroulent à leur rythme, avec une attention particulière pour les écoles pendant la période propice des vacances scolaires.

Le Conseil Municipal a entamé une réflexion concernant l'avenir du site de la cave coopérative, un appel à projets va bientôt être lancé.

Puisque nous évoquons les vacances, les festivités nombreuses et variées concoctées par le service animation et le comité des fêtes (*le programme est en dernière page de ce Bulletin Municipal*) devraient permettre à tout un chacun de trouver l'animation qui lui conviendra. N'oublions pas non plus la foire bio de début juillet dans le centre-ville sur la circulade et dans les halles.

Je forme le vœu que ces vacances soient pour vous une période de détente où l'on oublie, même si c'est parfois difficile, les problèmes du quotidien.

Bel été à toutes et à tous, au plaisir de vous rencontrer dans notre belle ville au hasard des événements estivaux et... à très bientôt pour la rentrée.

*Merci de nous faire confiance,
ce n'est qu'ensemble que nous y arriverons.*

Votre Maire, Jacques Adgé.



Mon coup de cœur

La réussite sportive d'un jeune poussannais
Thomas Darmon inscrit depuis l'âge de 5 ans au club de rugby du Montpellier Hérault, qui, à 17 ans a déjà un parcours d'exception. Il vient, avec l'équipe de France, de remporter le titre de champion d'Europe des moins de 18 ans après avoir été également champion de France avec le MHR. Il est admis au pôle France et partira à Marcoussis du 20 au 27 juillet pour la préparation de la tournée en Afrique du Sud qui se déroulera du 27 juillet au 15 août. Parallèlement à sa carrière sportive, Thomas poursuit de brillantes études et prépare un bac économie et social. Nous lui avons remis la médaille de la Ville en compagnie d'André Lubrano ancien international de rugby, devant ses proches et les membres du club de Poussan, en lui souhaitant un bel avenir sportif et professionnel. Bravo à ce jeune poussannais qui fait honneur à notre ville !

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL DE LA VILLE DE POUSSAN N°37 - 2015

Directeur de la publication
Jacques Adgé, Maire de Poussan

Comité de rédaction
Florence Sanchez, Dany Bourdeaux
Nathalie Chauvet, Michel Bernabeu,
et les élus du groupe majoritaire.

Conception, réalisation, photos
Service communication de la ville de Poussan
place de l'hôtel de ville - 34560 POUSSAN
Tél. : 04 67 78 99 56 - www.ville-poussan.fr
communication@ville-poussan.fr

Impression
JF Impression - Montpellier
Impression avec encres végétales sur papier PEFC
issu de forêts gérées durablement





PERMANENCES DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES DÉLÉGUÉS

(sur rendez-vous auprès du secrétariat)

PERMANENCE	ÉLU	HORAIRES	SECRÉTARIAT	TÉLÉPHONE
M. le Maire	Jacques Adgé	Sur rendez-vous	Fabienne Reinaldos	Tél. 04 67 78 99 51
Social, solidarité intergénérationnelle	Yolande Puglisi	Mercredi 10h/12h	Jacqueline Robillard	Tél. 04 67 18 35 91
Finances, développement économique	Ghislain Natta	Judi 15h/17h	Marie-Pierre Laux	Tél. 04 67 18 35 90
Communication, Culture	Florence Sanchez	Mercredi matin	Philippe Péron	Tél. 04 67 78 99 56
Patrimoine	Florence Sanchez	Mercredi matin	Philippe Péron	Tél. 04 67 78 99 56
Urbanisme, environnement	Serge Cuculière	Mardi 17h/19h	Thérèse-Marie Ménard	Tél. 04 67 78 99 54
Agenda 21	Isabelle Bainée	Mardi 17h/18h	Laure Le Bourhis	Tél. 04 67 18 35 94
Ressources humaines	Dany Bourdeaux	Mardi 10h/12h	Brigitte Kerbiguet	Tél. 04 67 78 99 52
Festivités, animation jeunes	Dany Bourdeaux	Vendredi 11h/12h	Mélina Delion	Tél. 06 81 31 48 24
Sécurité, anciens combattants	Pascal Giugleur	Vendredi 17h/18h	Police municipale	Tél. 04 67 53 23 80
Scolaire, enfance jeunesse	Arlette Raja	Mardi 10h/12h	Perrine Odier	Tél. 04 67 43 78 44
Sports, travaux	Jésus Valtierra	Vendredi 10h/12h	Luc Varalda	Tél. 06 75 40 81 92

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie

Standard : Tél. 04 67 78 20 03 - Fax 04 67 78 44 27
Accueil de la Mairie du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Secrétariat du Maire

Tél. 04 67 78 99 51 - Courriel : mairie@ville-poussan.fr

État civil et Élections

Tél. 04 67 78 99 53 - Courriel : etat.civil@ville-poussan.fr
Tél. 04 67 18 35 96 - Courriel : elections@ville-poussan.fr

Urbanisme, cadastre

Tél. 04 67 78 99 54 - Courriel : urbanisme@ville-poussan.fr
Ouvert au public lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h ou sur RDV.

Pôle Social (CCAS)

Tél. 04 67 18 35 91 - Fax 04 67 18 35 98 - Courriel : ccas@ville-poussan.fr
Accueil public sur RDV du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Service communication, culture et patrimoine

Tél. 04 67 78 99 56 - Courriel : communication@ville-poussan.fr

Service associations, animations, festivités

Tél. 06 81 31 48 24 - Courriel : associations@ville-poussan.fr

Pôle technique

Tél. 04 67 18 35 92 - Courriel : servicetechnique@ville-poussan.fr

Service encombrants

Formulaire à remplir obligatoirement en Mairie
Tél. 04 67 18 35 92 - En cas d'absence laisser un message sur le répondeur
Courriel : servicetechnique@ville-poussan.fr

Agenda 21

Tél. 04 67 18 35 94 - Courriel : agenda21@ville-poussan.fr

Pôle Enfance Jeunesse

Tél. 04 67 43 78 44 - Courriel : sej@ville-poussan.fr
Lundi, mardi, jeudi : 7h30/12h - 13h/18h30
Mercredi : 7h30/12h - 13h/18h
Vendredi : 7h30/12h

Guichet unique

Tél. 04 67 18 13 38 - Courriel : guichet.unique@ville-poussan.fr
Inscription, réservation et paiement : cantine scolaire, ALP, ALSH, stages, séjours, classes de découvertes.
Lundi, mardi, jeudi et vendredi 7h30/11h45 - Mercredi 7h30/18h30

Sports

Tél. 06 75 40 81 92 - Courriel : sports@ville-poussan.fr

Service Police Municipale

Tél. 04 67 53 23 80 - Portable 06 83 41 48 09 - ASVP 06 45 2764 30
Courriel : policemunicipale@ville-poussan.fr

Point Info

Tél. 04 99 02 01 50 - Courriel : pointinfo@ville-poussan.fr
Du lundi au vendredi, 9h/12h

SOCIAL

Assistante Sociale Tél. 04 67 18 33 50

Mardi, uniquement sur rendez-vous

Assistant social MSA Tél. 04 67 53 32 04

Mercredi après midi, uniquement sur rendez-vous

Mission Locale d'Insertion Tél. 04 67 18 30 00

Mercredi uniquement sur rendez-vous

SCOLARITÉ / ENFANCE

Crèche Parentale Les Petites Pousses

Tél. 04 67 78 69 25

Micro crèche le Cocon

Tél. 06 14 42 57 82 - courriel : le-cocon@orange.fr

Relais Assistantes Maternelles

Tél. 04 67 18 86 26 - Courriel : ram@ccas-ville-meze.fr
du lundi au jeudi les après-midi

Groupe Scolaire les Baux

École Maternelle les Baux Tél. 04 67 78 21 84
École Élémentaire les Baux Tél. 04 67 78 20 95
ALAE les Baux Tél. 04 67 18 13 38
Courriel : clae@ville-poussan.fr

Groupe Scolaire Véronique Hébert

École Maternelle et Élémentaire Véronique Hébert Tél. 04 67 18 60 25
ALAE Véronique Hébert Tél. 04 67 18 60 29
Courriel : clae.hebert@ville-poussan.fr

Centre de loisirs ALSH

Tél. 04 67 18 13 38
Courriel : clsh@ville-poussan.fr

Collège Via Domitia

Tél. 04 67 78 20 13 - Site : <http://viadomitia.fr>

Transports scolaires Hérault Transports Tél. 04 34 888 999

NUMÉROS UTILES

EDF Dépannage Tél. 09 72 67 50 34

Éclairage public Tél. 0 800 002 621 (appel gratuit)
pour le centre ancien Tél. 04 67 78 99 53

Lyonnaise des eaux Tél. 0810 363 363 / 09 77 40 94 43

Communauté de Communes Nord du Bassin de Thau
Tél. 04 67 78 55 96

Ambassadeur du tri Tél. 0 800 801 083

Déchetterie intercommunale Tél. 04 67 78 55 96

Agence d'Urbanisme CCNBT Tél. 04 67 43 87 73

Conciliateur de justice Tél. 04 67 18 35 91 ou 04 67 78 99 51
3^e mercredi du mois 14h/17h sur rendez-vous

Centre des impôts de Sète Tél. 04 67 46 38 00

MJC Tél. 04 67 78 21 26

NUMÉROS D'URGENCE

Samu Tél. 15

Pompiers Tél. 18

Gendarmerie Tél. 17

2014 : un compte administratif positif

Les différents documents financiers ont été présentés au Conseil Municipal.

Le budget de l'exercice a été adopté le 16 mars 2015.

Le compte administratif a été approuvé lors de la séance du 18 mai 2015. Il présente un excédent de fonctionnement important de plus de 1 million d'euros qui, conjugué avec une capacité d'autofinancement en progression depuis trois exercices, a permis d'inscrire 1,5 million de dépenses d'équipements dans le budget 2015. La commune a dégagé en 2014 une épargne disponible de 700 000 euros.

Ce budget s'inscrit dans la continuité des recettes et des dépenses qui ont été réalisées en 2014.

L'évolution de l'excédent de fonctionnement.

Excédent de fonctionnement

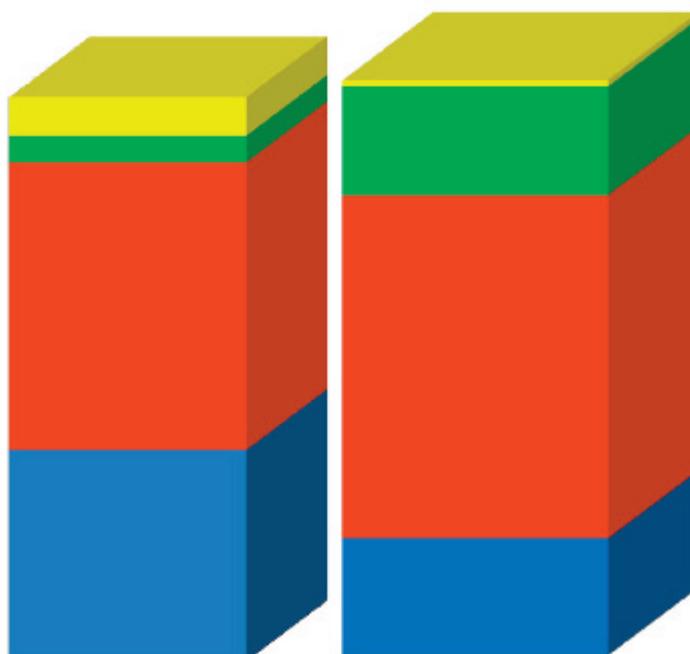


LES RECETTES ET LES DEPENSES REALISEES (compte administratif 2014)

Les dépenses de fonctionnement

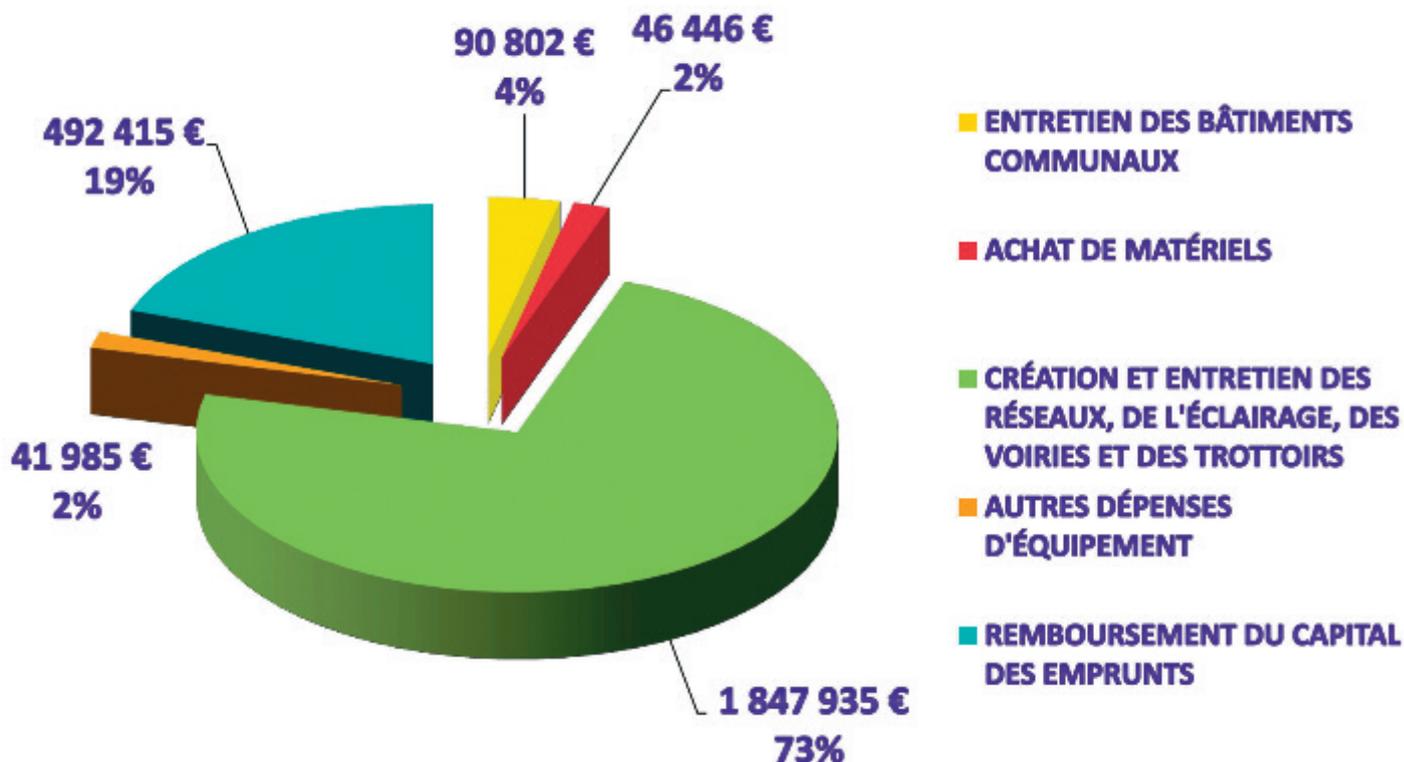


- Opérations d'ordre
296 921 €
- Charges financières
206 775 €
- Charges de personnels
2 218 578 €
- Charges générales de gestion
1 627 391 €

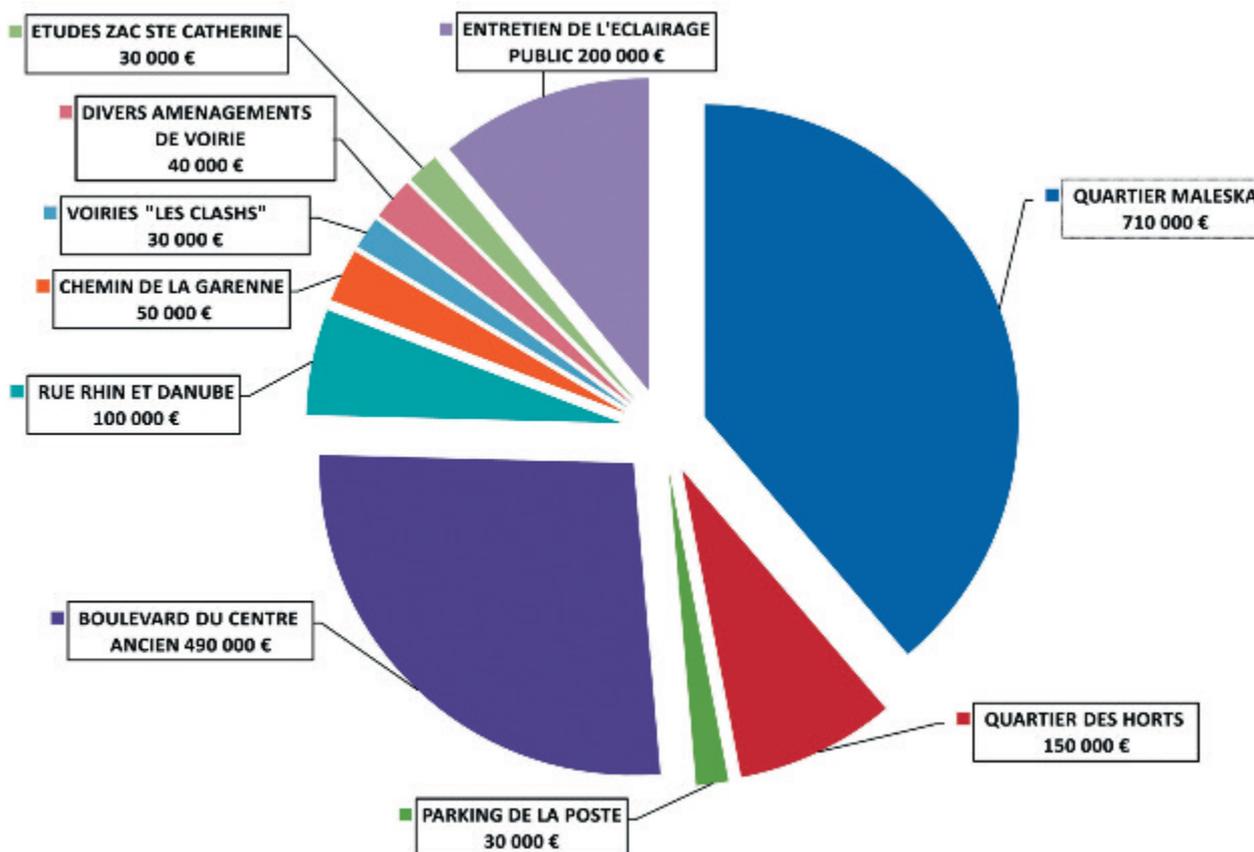


- Opérations d'ordre
59 849 €
- Dotations et participations
1 027 245 €
- Impôts et taxes
3 245 900 €
- Produits de service et gestion courante
1 100 918 €

Les dépenses d'investissement



Principales opérations financées



Budget 2015 : transparence et équilibre

Dans la continuité des budgets antérieurs et au service d'une **amélioration de la situation financière de la commune**, le budget 2015 devra redéployer des moyens pour faire face simultanément à la baisse de certaines recettes (dotation générale de fonctionnement) et à l'alourdissement de certaines dépenses (charges de personnel, prélèvement pour déficit de logements sociaux). Nous devons continuer d'accroître notre capacité d'autofinancement, **seule ressource pérenne qui nous permettra de réaliser les équipements futurs.**

0%

d'augmentation du taux d'imposition sur la part communale.

0€

les activités du temps péri-scolaires (TAP) resteront gratuites.

1 48 050 €

la ville apporte son soutien à environ 40 associations dans le domaine social, culturel, sportif...

Répartition de la somme allouée aux associations



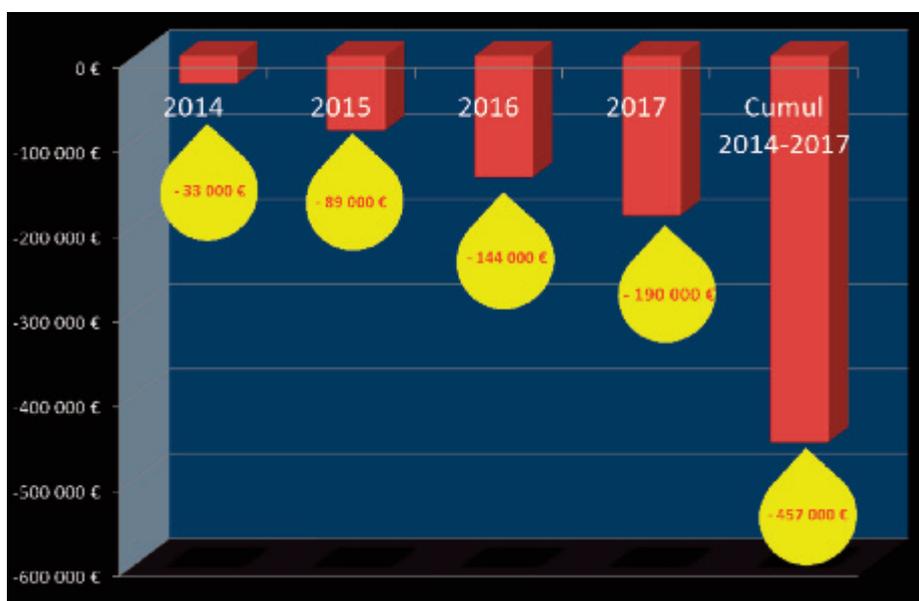
SPORTS	SOCIAL	CULTURE	FESTIVITÉS	FED. PARENTS D'ÉLÈVES	CARITATIF	INTER-GÉNÉRATION
68 650 €	35 000 €	7 600 €	27 150 €	2 200 €	3 250 €	4 200 €

Des contraintes nationales

Le budget 2015 doit tenir compte de la **baisse des aides de l'État.**

Phénomène commencé en 2014 qui va s'amplifier jusqu'en 2017.

Sur la période 2014 - 2017, la ville de Poussan va ainsi **perdre environ 500 000 euros** de dotation de l'État, soit en 2017 une baisse de 4% des recettes de fonctionnement.



Investissements

Le programme des investissements est financé à 59 % sur les ressources propres. Il privilégie le parc immobilier de la commune et l'amélioration des conditions de déplacement des usagers de la voirie.

Dépenses d'équipement

BÂTIMENTS

- Réfection de la toiture du château Vinas et des menuiseries du bâtiment du ball-trap.
- Installation d'un ascenseur à la mairie.
- Rénovation de bâtiments communaux au jardin public.
- Réfection du parquet et de l'éclairage du gymnase.
- Réfection de l'étanchéité et de l'isolation de la toiture de la maternelle des Baux.
- Acquisition de bâtiments.

570 000 €

MATÉRIELS

- Acquisition de véhicules, de matériels d'entretien et de nettoyage pour la voirie.
- Acquisition de matériel informatique et de communication.

149 000 €

ECLAIRAGE VOIRIE

- Poursuite de la rénovation de l'éclairage public.
- Amélioration des réseaux électriques et téléphoniques.
- Aménagement du parking de la poste, rénovation des chaussées de la rue du Languedoc, de la rue Jean Fabre, de la rue des Remparts et de la rue de la Petite Cave.
- Renforcement du mur de la circulation

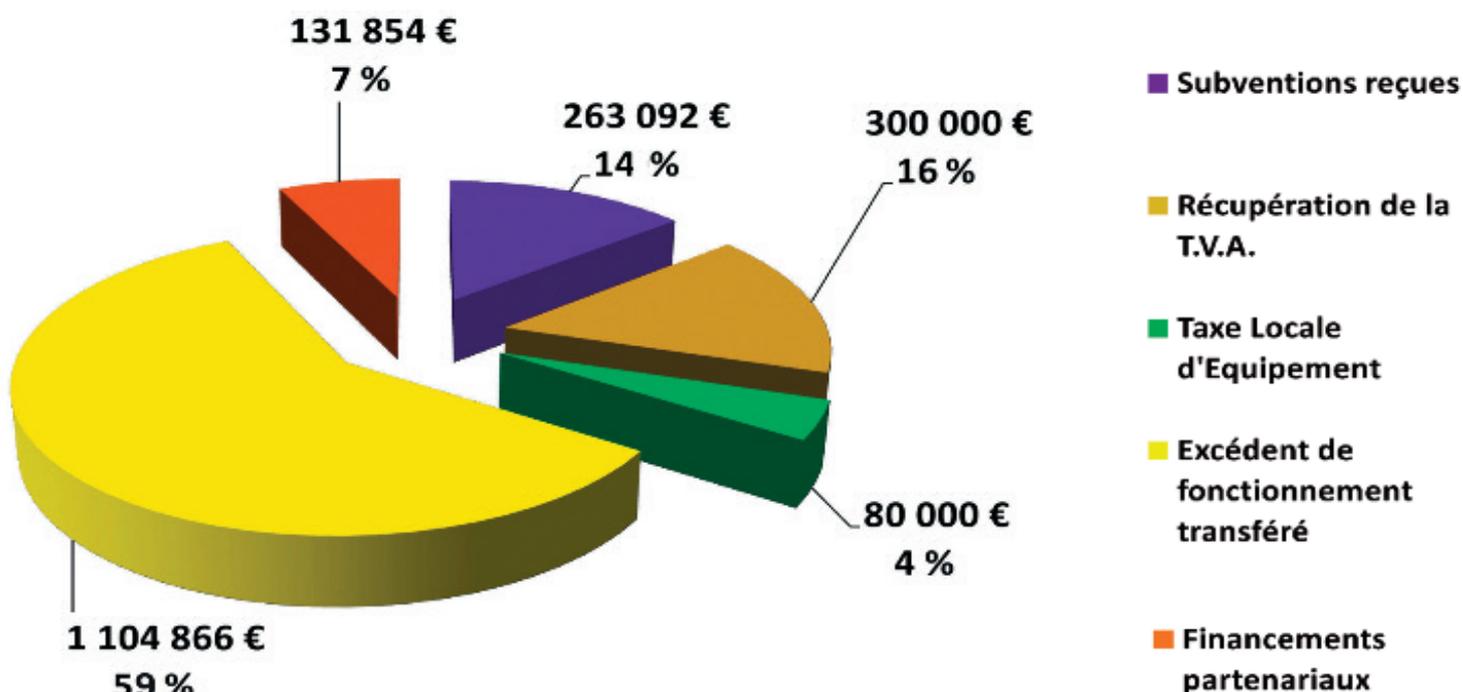
508 000 €

AUTRE

- Aide à la rénovation des façades.
- Acquisition de terrains.

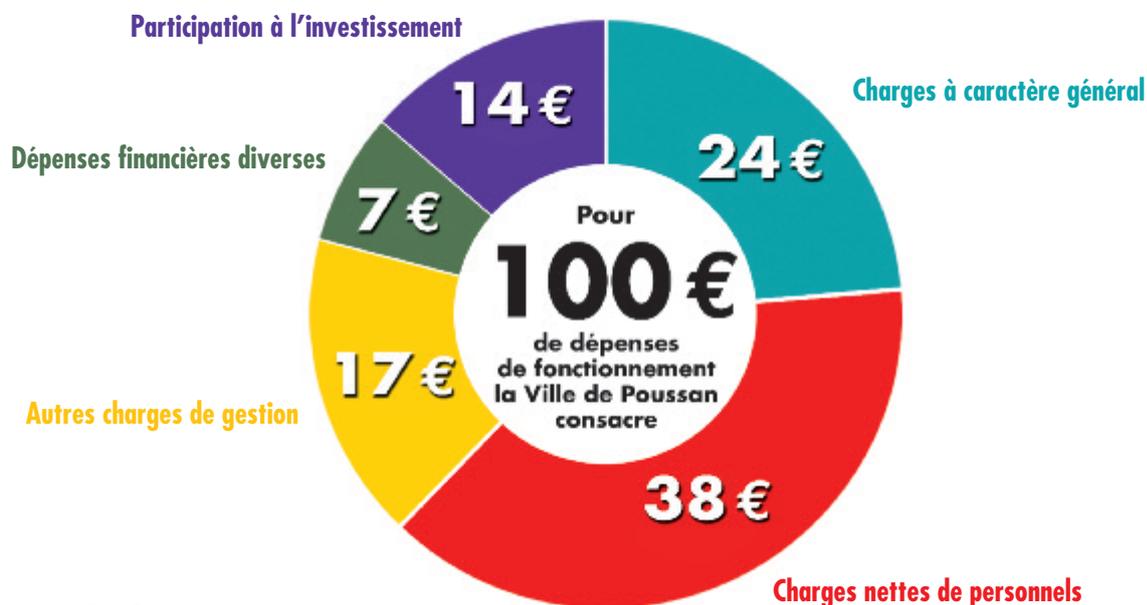
495 000 €

Recettes d'équipement

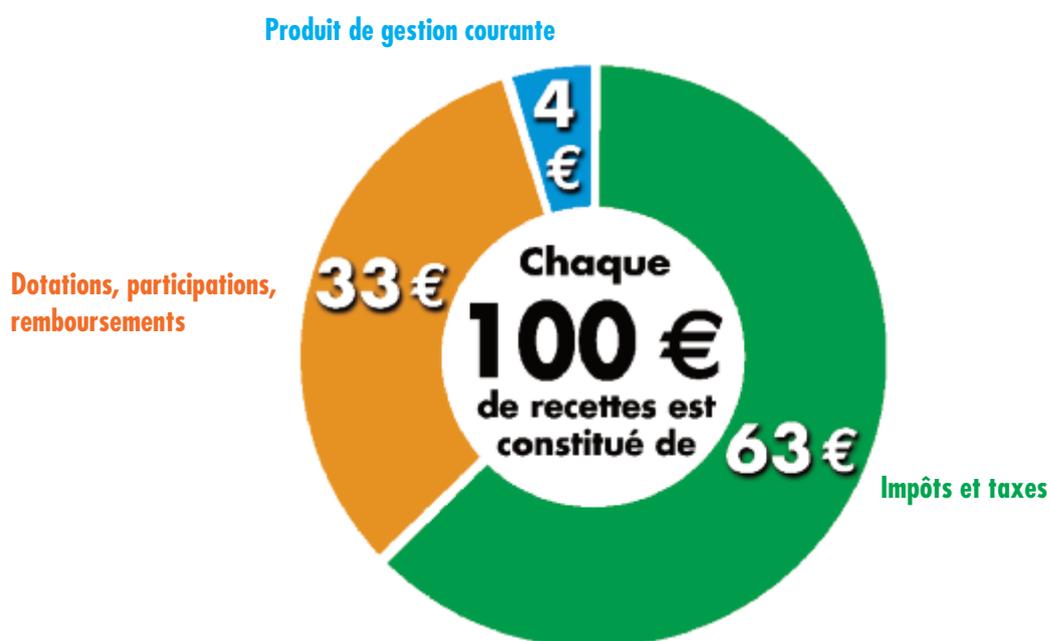


Budget principal : quelques chiffres

Les dépenses de fonctionnement



Les recettes de fonctionnement



Retrouvez toutes les données financières de votre commune sur le site Internet de la Ville : www.ville-poussan.fr

8 M€

montant total
des recettes et dépenses
de la Ville en 2015

5,3 M€

pour le fonctionnement
charges de gestion courante
éclairage public, nettoyage

2,7 M€

pour l'investissement
dont 1,5 M€ de dépenses
d'équipement

Budget annexe pôle enfance jeunesse

Un budget créé pour optimiser l'action prioritaire en matière l'éducation



Certaines dépenses et recettes prévues dans le budget principal ont été transférées dans un budget annexe. La création de ce budget dans lequel seront retracées les recettes et dépenses des activités périscolaires répond à **une volonté de transparence et de saine gestion**. Il marque la volonté de la commune de **conserver une action prioritaire en matière d'éducation** alors que des dépenses supplémentaires sont imposées, dans ce domaine, à la Ville par l'État.

50%

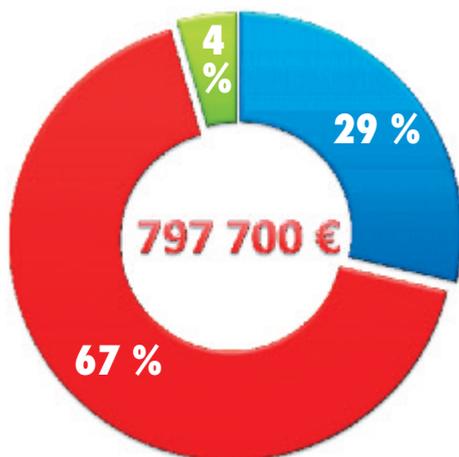
participation de la ville au coût de la restauration scolaire et de l'encadrement.

100%

prise en charge totale par la ville des activités du temps périscolaires (TAP).

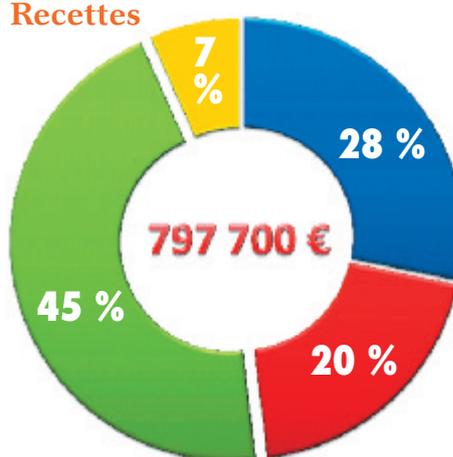
Dépenses

- Charges de personnel
534 200 €
- Charges générales
228 500 €
- Subvention de fonctionnement pour la crèche
35 000 €



Recettes

- Participation des familles
158 800 €
- Dotations organismes sociaux
225 100 €
- Participation communale
360 800 €
- Fonds d'amorçage des TAP (État)
53 000 €



Bientôt les vacances...

Avec l'arrivée des beaux jours, c'est le temps des fêtes de fin d'année et de la préparation des activités pour les grandes vacances.



ALP et TAP

L'année scolaire touche à sa fin, les ALP (Accueils de Loisirs Périscolaires) des Baux et de Véronique Hébert l'ont conclue par un spectacle le 23 juin au Dojo du complexe des Baux.

L'occasion, une nouvelle fois, de partager un moment convivial et d'apprécier les numéros d'artistes présentés par vos enfants et les équipes d'animations.

Cette année a été riche en expériences nouvelles notamment avec la mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires.)

Après le tâtonnement des débuts, chacun a su trouver son rythme de croisière et de nombreuses animations diverses et variées ont été proposées, faisant le bonheur des enfants.

En plus des activités sportives et créatrices proposées, nous avons eu la participation, pour chaque cycle, d'intervenants compétents et passionnés, que nous remercions.

Cela a permis aux enfants de pratiquer des disciplines telles que la zumba, le break dance, le country, le tambourin, l'athlétisme, le chant, de les sensibiliser à l'écologie (avec la participation active de la CCNBT), de les inviter aux contes, de fabriquer des objets de Noël ou d'apprendre à lire un cadran solaire...

Dès à présent, les équipes d'animation planchent sur les programmes de rentrée pour proposer de nouvelles activités toujours plus ludiques et créatives.

Nous vous informons que la rentrée 2015 aura lieu le **mardi 1^{er} septembre** et que, comme chaque année, **il n'y aura pas d'accueil ALP le matin de la rentrée.**

Par ailleurs, cette année, **la rentrée des TAP** avec la mise en place effective des activités débutera **le lundi 7 septembre 2015**. Cela permettra en effet à chacun de rentrer paisiblement et de prendre ses repères.

ALSH

Pour les vacances d'été, l'ALSH accueillera les enfants entre 7h30 et 18h, à la journée ou à la ½ journée, avec ou sans repas (sauf les jours de sortie où l'inscription à la journée sera obligatoire).

Cette année encore, des activités inédites et des sorties seront proposées chaque semaine : projet « cinéma », journée cirque, grands jeux dans des espaces verts de la région, rencontres avec les animaux de la ferme ou encore une journée à thème...

Des animateurs stagiaires renforceront l'équipe habituelle.

Les piscines seront installées comme chaque année pour le plus grand bonheur de nos jeunes.

A noter dans les agendas : la « fête de l'été » prévue jeudi 30 juillet à 16h30, les familles sont cordialement invitées à venir partager un moment avec leurs enfants et les animateurs !

...et on prépare la rentrée

Le Pôle Enfance Jeunesse en mouvement : mise en place d'un guichet unique d'inscription pour la rentrée scolaire 2015/2016.

Le Service Enfance Jeunesse devient le Pôle Enfance Jeunesse. Doté de plus de moyens matériels, il a été remanié dans son fonctionnement pour mieux répondre aux attentes des familles. Dans le but de simplifier les démarches d'inscription pour les parents, à partir du lundi 17 août, toutes les inscriptions s'effectueront au Pôle Enfance Jeunesse situé au 26 rue de la salle.

Le guichet unique concerne les inscriptions pour :

- La cantine scolaire
- Les cartes d'accueils périscolaires : ALP des Baux et ALP Véronique Hébert
- Le centre de loisirs : ALSH (mercredis et vacances)
- Les stages et les séjours
- Les classes de découverte

Du 17 au 31 août, le guichet unique d'inscription est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Pour la rentrée, à partir du mardi 1^{er} septembre, le guichet unique d'inscription sera ouvert aux horaires suivants :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30-11h45	7h30-11h45	7h30 à 18h30	7h30-11h45	7h30-11h45

Guichet unique et pré-inscription aux écoles

Dorénavant, les dossiers de pré-inscription aux écoles se feront également au pôle enfance jeunesse : retrait et retour des dossiers.

Les dossiers d'inscriptions de rentrée

Les dossiers d'inscription pour la rentrée scolaire 2015/2016 sont distribués aux enfants des écoles de Poussan fin juin. Vous pourrez les retourner au pôle enfance jeunesse tout l'été. Une permanence sera assurée chaque matin du 6 juillet au 31 août entre 8h et 12h. La boîte aux lettres « pôle enfance jeunesse » située en bas du bâtiment est à votre disposition pour y laisser éventuellement les dossiers.

Comme chaque année, nous vous demandons de nous transmettre le dossier complet (dossier et documents complémentaires) sinon nous ne pourrions pas les traiter et vous ne pourriez pas inscrire votre enfant le moment voulu.

Ouverture estivale du Pôle Enfance Jeunesse

Une permanence est assurée chaque jour de 8h à 12h. L'ALSH, lui, sera ouvert du 6 juillet au 7 août et accueillera vos enfants à l'école Véronique Hébert. Les inscriptions pour cette période se feront donc sur place. Les inscriptions pour la rentrée 2015/2016 débuteront, elles, à partir du 17 août au Pôle Enfance Jeunesse. Pour la rentrée l'ALSH accueillera les enfants à partir du mercredi 2 septembre.

Restauration scolaire

Attention, l'inscription à la cantine, la réservation et le paiement des repas se feront à partir du 17 août au guichet unique du 26 rue de la salle.



PÔLE ENFANCE JEUNESSE

26, rue de la Salle
34560 POUSSAN

Direction

Tél. : 04 67 43 78 44
Courriel : sej@ville-poussan.fr

Guichet Unique

Tél. : 04 67 18 13 38
Courriel : guichet.unique@ville-poussan.fr

ALP

Accueil de loisirs périscolaires
Tél. : 04 67 18 13 38
Courriel : clae@ville-poussan.fr

ALSH

Accueil de Loisirs Sans Hébergement
Tél. : 04 67 18 13 38
Courriel : clsh@ville-poussan.fr

ATTENTION

En raison de travaux prévus à l'école des Baux cet été, plusieurs changements sont mis en place :

- L'ALSH déménage à l'école Véronique Hébert du lundi 6 juillet au vendredi 7 août de 7h30 à 18h.
- Les inscriptions se feront jusqu'au 2 juillet de 7h30 à 9h30 au Pôle Enfance Jeunesse, 26 rue de la Salle. Pas d'inscriptions le vendredi 3 juillet, elles reprendront à partir du 6 juillet, à l'école Véronique Hébert de 7h30 à 9h30.

1ères Olympiades des écoles

C'est sous un soleil radieux qu'ont eu lieu les premières olympiades des écoles élémentaires de Poussan organisées par la commission scolaire, le service des sports en collaboration avec les professeurs des écoles et les animateurs.



Les 22 et 23 juin derniers, 363 petits écoliers de Poussan ont participé avec succès à ces premières Olympiades. C'est sur les infrastructures du complexe sportif des Baux et du collège que les jeunes athlètes se sont affrontés pendant une demi-journée, pour se voir finalement récompensés par une médaille bien méritée.

Cette manifestation réunissait les classes du CP au CM2 des deux écoles, accompagnées par tous les professeurs des écoles, les parents et les bénévoles venus aider pour faire de cette journée un agréable souvenir avant les grandes vacances.

Les différents sites du complexe sportif et du collège ont accueilli des épreuves

ludiques : handball, basket, athlétisme, course d'orientation, balle brûlante, parcours d'obstacles, jeux d'opposition.

La Municipalité tient à remercier Jérôme Grosso (Carrosserie) et Cédric Raja (société RHS) qui nous ont offert les médailles, les Fées Clochettes qui nous ont fabriqué des brassards de différentes couleurs pour chaque équipe, Ghislaine Pagnier qui a confectionné le drapeau des olympiades, les deux pompiers Jean-Christophe Pezerat et Thomas Crisconio, qui ont soigné quelques petits bobos.

Un grand merci à Jean-Claude Pagnier qui est à l'origine de cette manifestation et Luc Varalda qui a su nous apporter son savoir-faire et son professionnalisme sur les différents ateliers sportifs.





Le drapeau olympique flotte sur le complexe sportif des Baux.



Le relais, la reine des disciplines en athlétisme.



Une partie de Handball pour se mettre en jambes.



La chasse aux crocodiles a fait trembler le dojo.



La course d'orientation, pour faire aussi travailler les méninges.



Les stars de la NBA sur les terrains du collège.



Un parcours d'obstacles pour faire monter la pression.



La remise des médailles pour conclure une belle matinée de compétition.

Classes de découverte

Sur le thème des sports de nature, les élèves de CE1 des écoles de Poussan sont partis pendant une semaine en classe transplantée à Méjannes le Clap dans le Gard.



Les classes de découverte

Séjours d'une semaine

Nombre d'enfants : 114

Coût total du séjour : 28 933 €

Participation des familles : 2 070 €

Participation de la Commune : 26 863 €

Du 23 au 27 février, les enfants des deux CE1 des Baux et du CE1 de Véronique Hébert sont partis en séjour à Méjannes le Clap dans le Gard, accompagnés de leurs enseignantes : Sophie Bruyère, Véronique Tubert et Aurélie Cladera et de trois animatrices du pôle enfance jeunesse Béatrice Adgé, Wendy Martinez et Cloé Persegol.

Le thème de cette classe de découverte "Sportnatura" : La nature s'ouvre au fil de... l'eau, chemins, sentiers, galeries... à découvrir, par la pratique de sports de nature, un état sauvage qui incite à l'observation et mérite sa compréhension. Les objectifs de cette semaine de classe

transplantée résidaient dans la compréhension de la forêt méditerranéenne, l'exploration de la flore et des essences du territoire, la découverte des mœurs de la faune régionale au travers de leurs traces et la sensibilisation au respect de l'environnement.



Parmi les thèmes abordés cette semaine-là : rallye photos flore (découverte des essences de la forêt méditerranéenne), immersion en garrigue (course d'orientation), traces et indices (découverte de la faune locale à partir d'empreintes), VTT (balade), spéléologie (voyage sous terre et découverte du voyage de l'eau du sous-sol à la rivière), rivière (découverte de la flore et de la faune liée au milieu), escalade (parcours du Roc de l'Aigle), calcaire (initiation à la géologie, découverte d'un plateau karstique). En plus de toutes ces belles activités, n'oublions pas de citer la promenade nocturne dans la garrigue avec observation des étoiles, d'une capitelle... et la boum du jeudi soir, veille de retour à la maison.

La semaine suivante, du 2 au 6 mars, c'était au tour des classes de CP/CM2 et CM2 des Baux de partir pour une semaine de classe découverte au domaine de Bec de Jeu près de Mende en Lozère. Accompagnés de leurs enseignantes : Odile Windenberger et Emeline Buccafurri et de deux animatrices du pôle enfance jeunesse Magali Vidal et Wendy Martinez, les enfants ont eu l'occasion de découvrir les joies de la montagne, d'apercevoir la neige et ses paysages tout blancs. Cela ne les a pas empêchés toutefois de faire la visite de la ferme de Fiougages où ils ont pu découvrir et même caresser des biches, des agneaux, un âne... à 1 200 m il y avait assez de neige pour construire des bonhommes et faire des batailles qui s'imposaient. Spéléologie, escalade et tir à l'arc étaient également au programme. Une fois de plus, le jeudi soir réservé à la boum n'a pas dérogé à la règle pour le plus grand plaisir des enfants.



Au cours de ces deux semaines, Jacques Adgé Maire de Poussan, Arlette Raja, adjointe aux affaires scolaires, à l'enfance et à la jeunesse et Jean-Claude Pagnier, conseiller municipal, sont venus à la rencontre des enfants afin de partager un agréable moment avec les petits écoliers poussannais et leurs équipes éducatives et d'apprécier chacun des deux cadres d'accueil.

Nous remercions les enseignants pour les informations transmises sur ces classes de découverte qui ont permis la rédaction de cet article.



CONCOURS DE LECTURE

Un concours national de lecture a été organisé cette année pour tous les élèves de CM2. À l'école des Baux, douze élèves ont été sélectionnés par leurs professeurs.

La commission scolaire municipale s'est réunie pour écouter lire et départager nos petits écoliers. Chacun d'eux s'est appliqué et c'est la jeune Lou Anne Amoros qui a été choisie à l'unanimité. Elle a ainsi participé à la sélection départementale où une cinquantaine d'enfants concourait.

Malheureusement notre petite poussannaise n'a pas été retenue.

N'oublions pas que la finale aura lieu à Paris à l'Académie Française courant Juin. Nous remercions les enseignants et les élèves pour leur participation.

STAGE DE VOILE



Comme chaque année, quatre classes ont bénéficié d'un stage de flottabilité et ont effectué le stage de voile les 25 et 26 Juin pour l'école Véronique Hébert et les 29 et 30 Juin pour l'école des Baux.



DU VITRAIL... À L'OLIVIER

Jean-Claude Agullo, poussannais passionné et passionnant a exposé ses oeuvres à la salle Jean Théron du 12 au 15 juin.

Ce travailleur manuel a profité de sa retraite pour se lancer dans la fabrication de vitraux et autres objets en bois d'olivier.

Et comme il adore faire partager sa passion, Jean-Claude, accompagné de son petit-fils, a reçu des écoliers afin de leur expliquer ses méthodes de travail et les différentes étapes dans la réalisation d'un vitrail. Les enfants, très intéressés, n'ont pas manqué de poser de nombreuses questions à l'artiste qui s'est fait un plaisir de leur répondre, oralement et concrètement en réalisant un petit vitrail devant leurs yeux étonnés, vitrail qu'ils ont emporté en cadeau.

Car Jean-Claude aime par-dessus tout être entouré d'enfants pour les faire profiter de son expérience et de son enthousiasme.

TRAVAUX DANS LES ECOLES

Nos petits écoliers seront à l'abri du soleil, toutes les classes de l'école des Baux ont bénéficié de nouveaux rideaux installés durant les vacances de Pâques.

Pendant ces mêmes vacances trois classes de l'école des Baux ont été repeintes ainsi que le hall d'entrée de l'école Maternelle.

Dans le cadre de la réorganisation des services de la mairie et notamment du Pôle Enfance Jeunesse au 26 rue de la Salle, des investissements en informatique ont été réalisés : nouveau serveur et armoire réseau, afin de répondre plus efficacement aux attentes des parents d'élèves.

2^e foire bio de Poussan : c'est reparti

Après un beau succès pour sa première édition en juillet 2014, la ville de Poussan organise la seconde édition le 5 juillet dans le cadre de l'Agenda 21.



Ce sont les sondages, qui au fil des années, le confirment : l'agriculture bio et la consommation de produits alimentaires biologiques ont le vent en poupe. Manger bio devient un mode de vie.

En progression constante, l'agriculture bio dans l'Hérault représente :

- 20 000 hectares, soit 10,3 % de l'ensemble des surfaces cultivées dans notre département suivant les principes de l'agriculture biologique (AB ou conversion)

- 669 agriculteurs, soit plus de 6 % des exploitations. Le département de l'Hérault est ainsi le 4^e en France en nombre d'exploitations.

(Source : Agence Bio, chiffres clés 2010)

Une nourriture plus saine permet un meilleur équilibre alimentaire

La culture biologique constitue la garantie d'obtenir des produits plus sains pour notre santé. En effet, les éléments chimiques contenus dans l'alimentation sont intimement liés à la culture intensive et le corps peut difficilement les évacuer. La consommation de produits bio évite donc la présence de ces substances dans nos organismes. De plus, les aliments bio sont plus riches en vitamines et sels minéraux. En effet, n'étant pas traités, ils sont en principe mûrs au moment de la récolte et donc au maximum de leur teneur en ces biomolécules.

En vous nourrissant bio, vous avez donc la garantie d'apports nutritifs sains, et la possibilité de lutter plus efficacement

contre le stress, les infections, les allergies, le vieillissement. Vous apprendrez ensuite à mieux équilibrer vos repas.

D'une façon générale, les produits bio sont plus goûteux, on y trouve des variétés qui avaient été oubliées ou négligées, et ces qualités particulières encouragent une façon différente de manger, de cuisiner, en réintroduisant la notion de plaisir avant celles de rapidité et de rentabilité.

Le respect de l'environnement

N'est-il pas essentiel de prendre en compte ce paramètre ? N'oublions pas que nous bâtissons aujourd'hui le futur de nos enfants. Ce type d'agriculture préserve les sols en respectant les cycles de la nature.

La culture Bio s'attache à produire des es-



pèces adaptées au milieu tout en respectant la biodiversité. De plus, consommer des produits locaux implique une moindre consommation d'énergie, un coût de transport réduit donc moins de pollution !

Et les pesticides me direz-vous ! Ne pas les utiliser c'est maintenir la vie des insectes pollinisateurs. Un autre élément à ne pas oublier c'est l'eau, qui est souvent très polluée suite à l'utilisation massive de pesticides et autres produits chimiques.

L'agriculture biologique, en évitant la pollution des cours d'eau et des nappes souterraines, participe donc au maintien d'une biodiversité naturelle sur une pla-

nète préservée. Notre commune s'inscrit dans cette démarche qui est destinée à mettre en valeur des produits qui respectent l'environnement. Vous trouverez des maraîchers, viticulteurs, fromagers et autres artisans de bouche.

De plus, l'artisanat se mêlera à cette fête du bio

Vous pourrez également vous initier à la cuisine grâce à l'atelier culinaire qui se déroulera en milieu de matinée. Vous apprendrez ainsi comment mettre en valeur dans vos assiettes tous ces beaux et bons produits.



PROGRAMME

Les exposants attendus sur la foire : maraîchers, viticulteurs, fromagers, produits de boucherie, produits de boulangerie, produits artisanaux et cosmétiques, labélisés AB, nature et Progrès ou en cours de labélisation.

Des animations, comme des ateliers de cuisine, de dégustation ou de jardinage, vous seront proposées :

• 10h30/11h30

Atelier de jardinage avec « Les jardins de Tara »

• 11h/13h

Atelier de cuisine avec « Miamuse »

• 11h/12h

Visite guidée du centre historique avec le service tourisme de la CCNBT.



Animation musicale avec le groupe Elvindes tout au long de la matinée.

Comment agir pour l'avenir de Poussan ?

Le développement est un processus inévitable. Chacun doit faire son choix : développer durablement, en harmonie avec la planète, ou non.

Relevez le défi !



Le choix de Poussan est déjà fait par sa labélisation « Agenda 21 local France » en 2013. Ce plan d'actions du XXI^e siècle est un outil privilégié de mise en oeuvre du développement durable dans la gestion quotidienne. L'objectif est d'améliorer notre qualité de vie, notre environnement et l'attractivité de notre village.

En 2015, le Conseil Municipal va demander la prolongation de cette démarche, ce qui permettra de rendre compte des résultats, de renouveler les actions et de proposer de nouveaux projets.

Il nous a paru inconcevable d'évaluer l'Agenda 21 sans prendre l'avis des premiers concernés : les habitants de Poussan. Pour cette raison, 21 questions ont été élaborées et diffusées parmi les habitants. Avec ce bulletin municipal vous

trouverez une version condensée de ce questionnaire à remplir et à ramener à la Mairie.

Vos idées seront intégrées dans l'Agenda 21 de Poussan, il s'agit de créer ensemble un projet de territoire pour nous et les générations futures !

Dans le cadre de l'Agenda 21, la Mairie va proposer aux poussannais un nouveau projet sur la performance énergétique qui permettra aux habitants de :

- Diminuer leurs factures d'eau et d'énergie
- Réduire leurs émissions de gaz à effet de serre
- Améliorer leur confort
- Conjuguer bien-être et développement durable

Familles à Énergie Positive : relevez le défi !

Des équipes d'une dizaine de foyers se constituent avec l'objectif d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison : chauffage, eau chaude, équipements domestiques.

Cela sans aucun investissement, juste avec des gestes économes !

Chaque équipe fait le pari d'atteindre au moins 8% d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédant le défi. Le concours se base sur le progrès global de l'équipe.

L'engagement demandé est faible : il faut appliquer les éco-gestes et faire un relevé mensuel des consommations.

Que gagne-t-on ?



Une baisse des factures d'énergie (en moyenne 200 € sur l'année), une quantité d'astuces, une méthode de suivi de sa consommation d'énergie et le matériel nécessaire pour la mesurer. Pour chaque participation, un kit économe en eau et énergie est offert à chaque famille !

Également, une équipe d'animateurs est à disposition durant le défi pour toutes les questions sur les comportements économes et la compréhension de ses consommations.

Le défi est surtout l'occasion de partager des moments conviviaux avec son équipe autour d'un projet éco-citoyen ! En effet, les familles se retrouvent pour des réunions-apéros afin de discuter des meilleures techniques !

Plusieurs événements organisés par l'Espace Info Énergie vont venir rythmer le défi durant l'hiver : des ateliers, des jeux et bien sûr un retour sur les résultats et pour clôturer chaque rencontre, un buffet convivial offert par les animateurs.

Exemples d'éco-gestes :

- Baisser la température d'un degré : -7 % de consommation d'énergie.
- Mettre un couvercle sur les casseroles : -25 % sur la consommation d'énergie pour la cuisson.
- Équiper ses robinets d'éco-mousseurs : - 5 % sur l'énergie et - 50% sur l'eau.

Comment participer au défi ?

L'édition 2015-2016 du défi Familles à Énergie Positive se déroulera du 1^{er} décembre 2015 au 30 avril 2016, mais il est d'ores et déjà possible de s'inscrire et d'en parler autour de soi pour former une équipe !

Le service Agenda 21 de la ville de Poussan organise une réunion d'information et d'inscription à ce défi le 18 septembre 2015 de 19h à 21h salle Jean Théron pendant l'atelier organisé par Espace Info Énergie. Pour obtenir plus d'informations sur le défi Familles à Énergie Positive, vous pouvez contacter la mairie au : 04 67 18 35 94.



LE TRI SÉLECTIF S'INVITE AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Lors de l'atelier "tri des déchets" dispensé à l'école Véronique Hébert sous la responsabilité de Béatrice, l'animatrice et de Freddy, l'ambassadeur du tri de la CCNBT, les enfants ont réalisés des poubelles de tri sélectif qu'ils ont habillées avec des dessins et des textes.

« Ils présenteront ce travail à leurs copains de l'école et à leurs parents », explique Béatrice. En interviewant les enfants, tous sont unanimes : l'atelier est très intéressant et l'on apprend plein de choses.

Pour Baptiste, 7 ans 1/2, « c'est bien de savoir ce que l'on peut recycler, comme cela on peut le faire à la maison ». Pour Sara, 11 ans, « je trouve l'atelier super instructif car tout le monde ne trie pas bien et c'est pourtant important de bien trier pour aider les handicapés par exemple avec les bouchons ou les compotes ». Fidji, 9 ans 1/2, « dans cet atelier, j'aime faire des activités dehors mais je n'aime pas trop regarder les films ». Clarisse, 9 ans 1/2, « le tri, c'est très important pour ma vie car il y a moins de déchets. J'aime bien l'ambassadeur car il nous apprend plein de choses. J'ai appris par exemple que les bouteilles en plastique de couleur se recyclaient et moi je croyais que ce n'était que les bouteilles transparentes ». Adam, 8 ans, « C'est un peu bien ici car on gagne des cartes et on fait des jeux. J'ai appris aussi que les flacons et les conserves en aluminium se recyclaient ». Mathis, 8 ans, « j'aime cet atelier car on a des récompenses ». Romain, 7 ans, « c'est trop cool avec Béa, elle nous donne des carnets recyclables pour prendre des notes ». Esteban, 8 ans, « cet atelier est utile car on apprend à mieux trier. Je ne savais pas par exemple que les feuilles de papier se mettaient dans la poubelle jaune ou bleue ».



LE FORUM DES ASSOCIATIONS AURA LIEU LE 5 SEPTEMBRE DE 9H A 12H AU JARDIN PUBLIC.



Remise de la médaille de la Ville par Jacques Adgé et André Lubrano

RUGBY

Thomas DARMON, jeune Poussannais de 17 ans, vainqueur de la Coupe d'Europe, a intégré le Pôle France en U 19

Retenu cette année en équipe Nationale U 18 de rugby à l'ouverture, il a décroché le titre de Champion d'Europe à 16 ans ! Thomas passe le Bac Français cette année et intègre le pôle France à Marcoussis pour poursuivre sa route de compétiteur d'exception.



TIR SPORTIF

Maxime Gounelle réalise le doublé champion départemental et champion régional à la carabine à air comprimé à dix mètres

Il est sélectionné pour le prochain championnat de France. Concernant la discipline des armes anciennes, les tireurs poussannais ont réalisé d'excellents résultats au national Arquebusiers à Chinon. Michel Raja a décroché la 3^e place en pistolet de duel. Au championnat départemental à Béziers et au championnat régional à Lézignan Corbières, le Tir olympique sportif de Poussan a fait un grand chelem en remportant la première place dans toutes les disciplines où ses tireurs étaient présents. Frédéric Gounelle, Cédric Raja, Gilles Raja et Michel Raja sont sélectionnés pour le prochain championnat de France à Vitrolles.

TAMBOURIN

**Benjamins champions honneur
Féminines A championnes de série A**



SAMBO

Le JAP organisait le 28 février 2015 à Poussan les championnats de France de Sambo sportif

Le JAP s'est illustré avec sept champions de France dont :

- Gilles Pastre, catégorie Master Masculin (-82kg)
- Thierry Colin, catégorie Master Masculin (+100kg)
- Yanis Gutierrez, catégorie Poussin Masculin (-27kg)
- Sonia Puchol, catégorie Master Féminin (-64kg)
- Léa Martin, catégorie Benjamin Féminin (-44kg)
- Zohra Jabrane, catégorie Benjamin Féminin (-38kg)
- Ambre Delgado, catégorie Poussin Féminin (-33kg)



HANDBALL

**L'équipe Senior du Poussan Thau Handball
« Championne Départementale Excellence »**

Après seulement deux saisons d'existence, l'équipe Senior du Poussan Thau Handball réalise une saison exceptionnelle : sur 16 matches joués, 13 gagnés, 2 nuls, 1 perdu et un titre de Champion qui ouvre les portes pour évoluer la saison prochaine en pré-région.

Les - de 15 ans et les - de 11 ans terminent aussi « Champions Départementaux Promotion » après une saison parfaite.

Et 1, et 2 et 3 albums...

Jeune infirmier frontignanais, installé sur Poussan depuis 4 ans, Ludovic Soragna est passionné de musique. Il parvient à allier ses deux vies et à prendre autant de plaisir dans chacune d'entre elles.



Tout petit déjà, Ludovic Soragna chantait les chansons qu'il écoutait à la radio. Vers l'âge de 12 ans, il a commencé à écrire ses propres textes inspirés de ses états d'âme d'adolescent en jouant des mélodies sur un clavier sans avoir appris la musique, juste à l'oreille.

A 14 ans, il entre dans la chorale de son collège. Son professeur le repère très rapidement ce qui l'amène à devenir soliste du groupe qui fait régulièrement des concerts notamment en Italie, à Cetara, ville jumelée avec Sète. « *Ce fut le déclic pour moi, explique Ludovic. La scène me fait vibrer et me grise. J'ai une âme d'artiste mais j'ai tout de même les pieds sur terre et je ne lâcherai pas mon métier comme cela* ». Même s'il met sa carrière musicale un peu de côté pour finir ses études, la musique le rattrape et le voilà de nouveau sur scène avec la troupe « *Les sirènes du sud* ». Chemin faisant, il se consacre à d'autres propositions et à l'enregistrement de maquettes. Ludovic poursuit ses études en série scientifique. Il passe son bac puis entre à l'école d'infirmiers dont il sera diplômé en 2006. Cette même année, Ludovic termine deuxième d'un concours régional de karaoké et est également repéré pour passer le casting de

la « *Nouvelle star* ». Il intègre en suivant une école de danse et de chant « *Intempo* » et participe à plusieurs galas. Le virus de la scène est en lui et il se produira sur plus de vingt dates, tout en exerçant son métier d'infirmier. « *J'ai été contacté par Geneviève de Fontenay, se souvient Ludovic, pour chanter quelques titres en première partie du concours Miss Prestige National de l'Allier. Ce fut une expérience formidable* ».

Merci Pascal, Simoné, Damiano, Géraldine et les autres

Après de nombreux castings, sa vie va basculer sur une rencontre, celle d'un guitariste poussannais de grand talent, Pascal Destael qui va lui permettre de sortir son premier album avec ses propres textes et mélodies en lui faisant les arrangements. C'est ainsi qu'en 2011, naît « *Une histoire ordinaire* », avec des titres surtout en français, mais aussi en anglais. Puis en 2013, Ludovic passe à l'étape supérieure et sort un 2^e album intitulé « *Cadenas* », entièrement écrit, composé et financé par lui-même en autoproduction. C'est un album de variétés aux sonorités pop rock dont les arrangements ont été réalisés par Simoné Trimarco et de Damiano Bianchi, des grands musiciens italiens. Il a été enregistré

dans des studios à Rome (Italie) et à Montpellier.

Jamais 2 sans 3

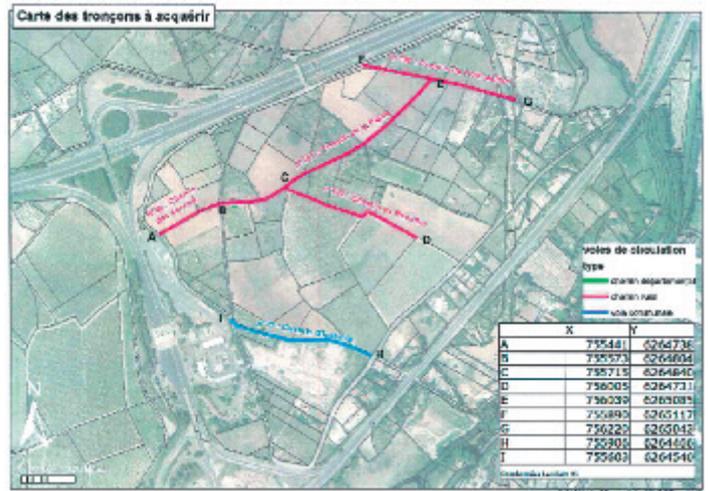
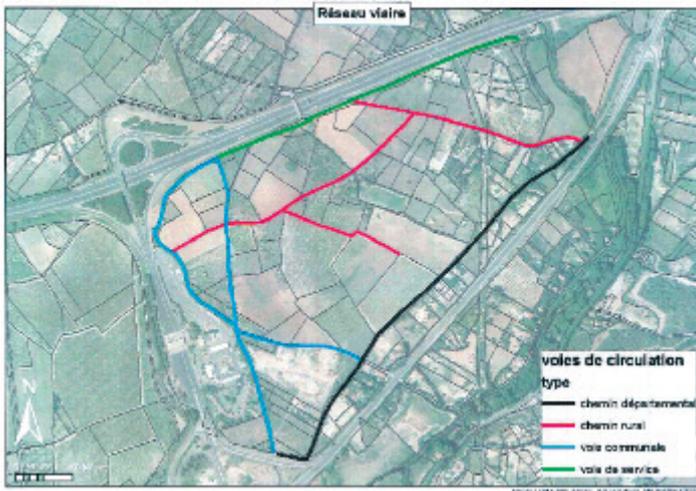
Ludovic nous réserve chaque fois de belles surprises à chacun de ses albums. Quatre ans après son 1^{er} album, Ludovic a parcouru beaucoup de chemin. Voilà Melting Pop qui pointe son nez co-composé avec Géraldine Potron qui a travaillé avec Hélène Ségara. C'est un album aux couleurs pop, pop-rock, électro-pop, ballades... Un mélange subtil et audacieux de toutes les musicalités chères à Ludovic. Le premier extrait de l'album « *Candy* » est un hommage au célèbre dessin animé qui a bercé toute son enfance. Le clip signé par Anthony Spring fait référence au célèbre artiste américain qui appartient au pop art, Andy Warhol. Très récemment, Ludovic, fidèle à Poussan, s'est produit sur la scène de la MJC pour les « *jeunes talents 2015* ». Ludovic ne compte pas s'arrêter là et pense déjà à son futur bébé. « *Je commence à écrire l'album suivant qui va être plus épuré avec plus de variétés* ». Et si vous souhaitez suivre la carrière de notre Ludo, allez sur sa page Facebook :

<http://www.facebook.com/ludovicsoragna>.

Nathalie Chauvet

Base arrière du port de Sète

La Région Languedoc-Roussillon poursuit le développement du port de Sète. Ceci implique de disposer d'une base logistique dédiée qui représente à terme une chance pour l'emploi local.



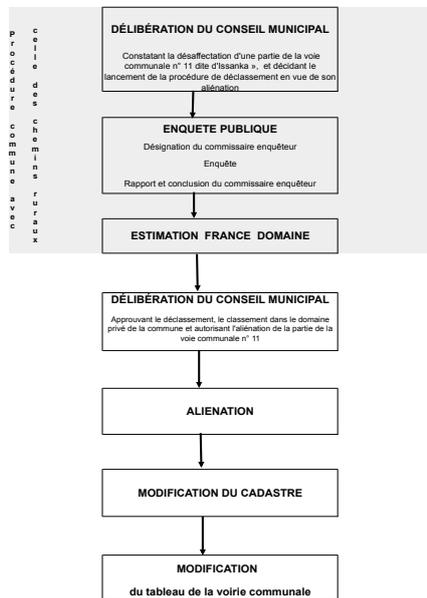
Prenant en compte ce besoin, le Préfet de l'Hérault a créé par arrêté une Zone d'Aménagement Différé (ZAD) sur les secteurs de la Plaine et des Condamines. Bénéficiaire à ce titre du droit de préemption, la Région a la capacité de se substituer à tout acquéreur lorsque les propriétaires de terrains font part de leur intention de vendre.

Ainsi sur le secteur de la Plaine, la Région devrait être propriétaire de la majeure partie des terrains d'ici une année. Le secteur des Condamines n'a pas fait, pour sa part, l'objet d'acquisition ni de négociation.

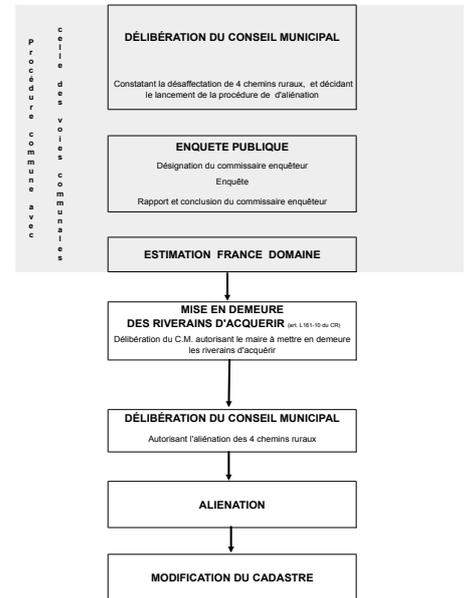
Le secteur de la Plaine est composé de parcelles privées et publiques, mais aussi de quelques chemins ruraux et de voies communales. Afin de lui permettre de constituer des tènements de propriété continus et complets sur la Plaine, la Région LR a sollicité le Conseil Municipal de Poussan pour engager la phase d'acquisition de certaines de ces voies et chemins qui relèvent soit du domaine privé, soit du domaine public de la commune.

La procédure réglementaire à suivre est détaillée ci-dessous, elle diffère légèrement selon que la voie concernée est un chemin rural ou une voie communale. Le Conseil Municipal a délibéré favorablement et à l'unanimité sur le principe de cession le 1^{er} juin dernier.

COMMUNE DE POUSSAN ALIENATION d'une partie de VOIE COMMUNALE au lieu dit "La Plaine"



COMMUNE DE POUSSAN ALIENATION DE 4 CHEMINS RURAUX au lieu dit "La Plaine"



L'enquête s'est déroulée du jeudi 18 juin au jeudi 2 juillet 2015 inclus. Elle a fait l'objet d'une large publicité préalable : affichage en mairie, panneaux sur site, site Internet, blog. Chacun peut prendre connaissance du dossier, et éventuellement consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, à l'accueil de la Mairie de Poussan.

Monsieur Lanquetin exerçant la profession de géomètre expert a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et a reçu le public en mairie :

- Jeudi 18 juin 2015, de 9h30 à 11h30
 - Jeudi 2 juillet 2015, de 15h à 17h
- À noter qu'au moment du transfert de propriété, des servitudes de passage seront constituées pour permettre l'accès des propriétaires et autres personnes aux terrains encore privés.

LGV

Une réunion publique s'est tenue à Poussan le 27 avril dernier pour informer la population de l'avancée du projet de ligne nouvelle Montpellier-Perpignan.

Cette réunion de concertation organisée à l'initiative de SNCF Réseau a réuni quelques 250 habitants des communes du Nord du bassin de Thau pour faire le point sur les enjeux et les objectifs du projet de ligne nouvelle entre Montpellier et Perpignan.

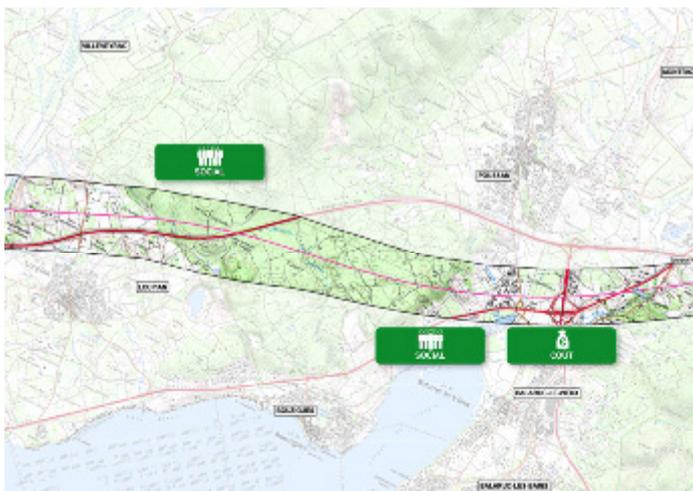
Les trois objectifs de cette concertation étaient :

- De choisir un tracé de 100 mètres qui sera porté à l'enquête publique.
- De préciser l'implantation des gares nouvelles dans le Biterrois et le Narbonnais.
- De préparer la définition du projet dans la perspective de l'enquête publique.

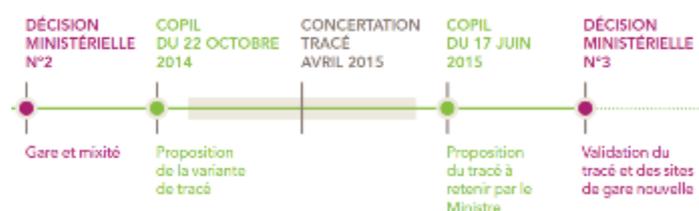
Tous les éléments de la concertation sont disponibles en consultation sur le site Internet : www.lalignenouvelle.com

SNCF Réseau en tant que maître d'ouvrage du projet a organisé la concertation après avoir mené les études nécessaires. À l'issue de la concertation, une proposition sera émise par les cofinanciers, qui la transmettront au Ministre qui prendra la décision finale.

Le tracé de l'emprise à 100 m avec la variante proposée par SNCF Réseau



Le calendrier de réalisation du projet.



Hérault Transport

Suppression des arrêts de bus à « La Baraque »

La décision a été prise de supprimer la desserte des arrêts au lieu-dit « La Baraque », situés sur la Route Départementale 613. Cette modification sera effective dans la nouvelle offre de la ligne 103 proposée à partir du 15 juillet 2015.

Les usagers pris en charge ou déposés à « La Baraque » pourront se reporter à partir de cette date aux arrêts « ZAC des Clachs » situés sur la RD2 à environ 200 mètres des arrêts supprimés.

Horaires à partir du 15 juillet 2015

Ligne 103 - sens Montpellier / Béziers

Du lundi au samedi le matin
 Poussan centre 7h05 8h00 11h40
 ZA les Clachs 7h07 8h02 11h42

Du lundi au samedi l'après-midi
 Poussan centre 13h40 15h30 16h50 17h50 19h05 20h04
 ZA les Clachs 13h42 15h30 16h52 17h52 19h07 20h06

Dimanche et jours fériés
 Poussan centre 8h54 16h54
 ZA les Clachs 8h56 16h56

Ligne 103 - sens Béziers / Montpellier

Du lundi au samedi le matin
 ZA les Clachs 6h13 6h32 7h28
 Poussan centre 6h15 6h35 7h30

Du lundi au samedi l'après-midi
 ZA les Clachs 12h18 16h23 18h48
 Poussan centre 12h20 16h25 18h50

Dimanche et jours fériés
 ZA les Clachs 11h28 19h28
 Poussan centre 11h30 19h30

Un accueil exceptionnel à Larciano

À l'invitation de la Comune di Larciano, de l'association de jumelage Larciano Poussan et du comité « Proloco » (promotion touristique et culturelle de Larciano), une délégation de poussannais s'est rendue chez nos amis italiens de Toscane.



Arlette Raja, adjointe représentant le Maire de Poussan, accompagnée des membres de l'association de jumelage Poussan Larciano, a participé à un hommage très émouvant rendu à Antonio Pappalardo, Maire de Larciano décédé au mois de février.

Cette cérémonie, présidée par Lisa Amidei, nouvelle Maire de Larciano, entourée de son équipe municipale, s'est déroulée à la mairie. La fanfare a joué les hymnes nationaux et les poussannais ont été touchés par une vibrante Marseillaise remarquablement interprétée. A l'issue de la célébration, un pavois peint par Jean Louis Delorme, méditerranéen de sang et de culture, a été offert par la Mairie de Poussan au Conseil Municipal de Larciano.

La délégation poussannaise a ensuite été conviée à la fête médiévale du vieux bourg fortifié sur les collines, noyau historique de la cité, à la traditionnelle et populaire « fête des beignets », puis à un repas au restaurant organisé par les italiens en son honneur....

Lors de la fête médiévale, nos compatriotes ont pu assister au défilé, à la démonstration des lanceurs de drapeaux et à bien d'autres spectacles. Le comité de jumelage avait mis en place un stand vantant les richesses géographiques et touristiques de notre commune. Ainsi, les visiteurs ont pu assister à une démonstration de fabrication et dégustation de longuettes dites « Zézettes », accompagnées de Muscat de Frontignan... Un vrai succès ! Nos représentants ont pu communiquer en italien avec les nombreux visiteurs et

constater ainsi l'efficacité des cours qu'ils suivaient depuis 2 ans à Poussan avec Luisella Gilardi.

Une fois de plus l'accueil de nos amis italiens fut inoubliable : il faut se rendre sur place pour le croire ! En retour, les poussannais les ont invités pour la foire de la Sainte Catherine ainsi que pour le carnaval. Les collégiens de 5^e de Poussan et de Larciano continueront leurs échanges comme chaque année depuis 28 ans. D'autres projets culturels sont en route (expositions, voyages...). Nous vous en tiendrons informés.

Un grand merci au comité de jumelage de Larciano présidé par Elena Bigali ainsi qu'à Alessandro et Andrea Neri de l'office de Tourisme et à tous ceux qui nous ont accueillis en Toscane.

Nicole Zanetti



REPAS DES AÎNÉS

Ce mardi 9 juin, comme à chaque printemps, la Municipalité avait tenu à rassembler les aînés de Poussan pour un moment placé sous le signe de la convivialité.

Près de 300 participants ont répondu présent, pour le traditionnel repas-dansant au Myhénéz. Jacques Adgé et Yolande Puglisi ont souhaité à tous un bon repas et une bonne après-midi, heureux de voir autant de poussannais se retrouver dans la bonne humeur.



MAMMOBILE

Le dépistage du cancer du sein chez les femmes dès 40 ans est un enjeu majeur de santé publique et permet de sauver bien des vies.

Dans le cadre de sa politique sociale, le Conseil Municipal a décidé depuis de nombreuses années de s'investir dans la lutte contre ce fléau pour le mieux-être de ses administrées. C'est ainsi que la commune participe, chaque année, à la prise en charge financière du dépistage du cancer du sein pour les femmes à partir de 40 ans.

Régulièrement, le Mammobile vient à Poussan. Même sans invitation, vous pouvez bénéficier du dépistage du cancer du sein. Pour cela, il vous suffit de vous munir d'une pièce d'identité et d'assurance sociale.



HONNEUR et RESPECT

Remise de la Légion d'Honneur à M. Günter Busse, ancien combattant.

Après les commémorations de l'Armistice du 8 Mai 1945, une remise de décoration a eu lieu au cimetière, devant le monument aux morts, en présence des anciens combattants, des représentants de la municipalité, des enfants des écoles, de la fanfare et de poussannais respectueux et recueillis.

Ainsi, Monsieur Günter Busse, très ému, s'est vu remettre les insignes d'Officier de la Légion d'Honneur.

De nationalité allemande, il n'a jamais combattu pour l'Allemagne nazi, mais a été enrôlé contre son gré au service du travail en Italie. Il fut fait prisonnier par les libérateurs peu avant la fin de la guerre.

Après un bref séjour dans son pays d'origine, il s'engagea en 1946 dans la Légion Etrangère où il découvrit de nouveaux horizons (Indochine, Algérie....) plus ou moins hostiles, notamment en Indochine ou après les combats de la RC 4 il fut capturé par le Vietminh. Suite à une tentative d'évasion qui échoua, il subit des sévices brutaux et fut sauvé de la mort par un de ses compagnons de captivité.

En 1960, il obtint le brevet de moniteur de sauts en parachute et totalisera plus de 2 000 sauts dans sa carrière.

Trois séjours en Indochine et 20 ans de Légion plus tard, il quitta la vie militaire et fut employé dans un magasin de pièces détachées pour matériels agricole à Balaruc les Usines, d'où il prendra une retraite bien méritée.

Personnage discret, il mérite le respect de tous ; il a obtenu la nationalité française en 1965. Aujourd'hui M. Günter BUSSE a 91 ans, 3 enfants, 5 petits-enfants et bientôt 6 arrière petits enfants.

L'Ordre de la Légion d'Honneur a été institué en 1902 par Napoléon Bonaparte pour récompenser les mérites éminents civils ou militaires.



FESTIVAL d'Arts & d'Agapes

À ne pas manquer : une journée culturelle et festive tout public.

Dimanche 13 Septembre 2015, au Jardin des Frères (La grotte) à Poussan.

Dès 10h30, rendez-vous devant les Halles pour suivre, à travers les rues du vieux village, « *Les Zenvoulants* », spectacle déambulatoire, jusqu'au Jardin des Frères.

Tout au long de la journée, des ateliers gratuits accueilleront petits et grands : arts plastiques, jeux, contes, troc-livres, arbre à livres, ateliers du goût, poésie-peinture-langage des signes.

À partir de 12h, possibilité de restauration sur place, en achetant des « *assiettes de Thau* » proposées par les producteurs locaux et les « *Pouss'enfaim* ».

Cette manifestation conviviale, culturelle et ludique sera agréablement accompagnée par un orchestre de Jazz. Une belle aventure à vivre en famille !



EXPOSITION Nissrine Seffar

Un projet pictural remarquable sur les cultures du pourtour méditerranéen.

Du vendredi 25 septembre au dimanche 11 octobre au Foyer des Campagnes.

Vernissage le vendredi 25 septembre à 18h30

Nissrine parcourt les pays méditerranéens pour réaliser des empreintes. Sensible aux événements sociétaux et historiques liés à ces pays, elle a entamé une démarche artistique qui propose une vision poétique et politique des liens qui unissent les peuples méditerranéens autour de la libre circulation d'idées. Sa peinture se veut le symbole d'une écriture collective, une parole qui représente un geste de révolte et de solidarité réunissant tous les pays de la méditerranée pour la paix. Elle a exposé récemment à Sète et au musée des beaux-arts de Pékin où elle était en résidence.

Petites histo

Les animaux totémiques (conte allégorique)

Un beau jour, le cochon de Poussan décida d'inviter quelques-uns de ses amis, animaux totémiques comme lui, à venir passer une journée dans sa bonne ville. Il leur écrivit donc et tous répondirent favorablement.

Un matin de Septembre arrivèrent à Poussan : le chameau de Béziers, l'âne de Gignac, le loup de Loupian, le bœuf de Mèze, la chèvre de Montagnac, la vache de Murviel-lès-Béziers, le taureau de Portiragnes et, bon dernier bien entendu, l'escargot de Saint-Pargoire. Après s'être chaleureusement salués, les animaux emboîtèrent le pas du cochon qui allait les guider à travers la ville. Afin de ne pas retarder le cortège, l'escargot avait rampé jusque sur le dos de l'âne, qui était une bonne nature.

La visite démarra en haut du Pérou et le groupe prit la direction des halles en devisant tranquillement. Le cochon, qui était très fier de faire découvrir sa ville, insistait sur les opérations d'embellissement effectuées dernièrement et chacun appréciait en dodelinant de la tête, particulièrement le bœuf, habitué aux travaux de force.

L'âne, qui avait l'esprit fin et perspicace, s'était aperçu que le loup lorgnait fréquemment en direction de la chèvre et qu'un peu de bave s'échappait de sa gueule entr'ouverte. Aussi se débrouilla-t-il tout au long de la journée, pour s'intercaler entre les deux animaux afin que le représentant de Loupian ne soit pas trop tenté par l'égérie de Montagnac.

En passant devant la fleuriste, le bœuf, qui en pinçait pour la vache, entra discrètement dans le magasin et choisit un joli bouquet. Tout radieux, il l'offrit à la vache... qui n'en fit qu'une bouchée mais apprécia le geste et le goût. Un peu plus loin, le taureau, qui avait assisté à la scène, fulminait, crevant de jalousie, car il pensait, vu ses qualités de mâle reproducteur, être le seul à pouvoir prétendre aux faveurs de la belle.

ires... à Poussan

Plus bas, la troupe tomba en arrêt devant la boucherie et le cochon, le bœuf, la vache et le taureau ne pouvaient détacher les yeux des quartiers de viande exposés dans les vitrines réfrigérées. Ils gémissaient, se lamentaient en pensant à leurs congénères ainsi sacrifiés. Les autres compatissaient, à part le loup qui salivait de plus belle.

Le taureau prit même son élan afin de défoncer la vitrine mais l'âne réussit à le calmer en lui expliquant que le sort des fiers représentants de sa race était de se battre dans les arènes et de mourir dignement sous les acclamations et non pas de figurer sur le comptoir d'un boucher.

L'animal à cornes se contenta de quelques ruades bien senties qui firent jaillir des étincelles du trottoir.

Pour se remettre de leurs émotions, les animaux décidèrent d'aller prendre un rafraîchissement dans le café d'en face. Le chameau déclara qu'il était l'heure de l'apéro et se fit servir un pastis, puis un autre. Ses compagnons, fort étonnés, ne pipèrent mot.

Ils passèrent ensuite devant les étalages de fruits et légumes et, hormis le loup, tous les compères se régalaient, laissant le soin à l'âne, qui tenait la bourse commune, de régler l'addition. La chèvre, très adroitement, lança une salade à l'escargot toujours juché sur le dos du baudet, qui s'en régala.

On assista même à un spectacle attendrissant lorsque la vache et le bœuf, croquant dans la même pomme, joignirent leur museau. Le taureau détourna le regard.

Le chameau surprit encore tout le monde en prétextant que cette collation l'avait assoiffé et qu'ayant quatre pattes, il lui fallait boire ses deux autres pastis sous peine de boiter. Les autres ne goûtèrent que fort peu ses explications et, tandis que l'animal à bosse se rendait dans le deuxième bar, ils se mirent en cercle et tinrent conciliabule, ne comprenant pas qu'une bête du désert ressente une telle soif. La chèvre conclut en riant qu'on avait

tout simplement affaire à un ivrogne. Le chameau ressortit rapidement en titubant, renversant au passage quelques chaises sur la terrasse. Puis il se mit à danser ridiculement au milieu de la place en chantant à tue-tête : « La vache, la vache, quelle... cette vache... ». Les autres étaient outrés, le taureau voulait le corriger en le caressant de ses cornes, l'âne et le bœuf consolaient la vache en pleur.

La chèvre, qui adorait faire la folle, tournait autour du chameau en jouant au toréador.

Le cochon, estimant que la farce avait assez duré, se précipita à la bascule, sortit la lance et aspergea copieusement le chameau... qui desoûla d'un coup. Il reprit piteusement sa place en fin de cortège et l'incident fut clos.

En passant sous le porche, puis par les escaliers de l'ancienne laiterie, dans lesquels le chameau faillit perdre plusieurs fois l'équilibre, nos amis, toujours guidés par les commentaires très documentés du représentant local, se rendirent sur la place de l'église. Là, ils attendirent que Fernand arrive pour leur ouvrir la porte de l'édifice. Ils furent tous émus par la beauté et la solennité du lieu, affirmant qu'on ne trouvait pas de si belle église dans tout le département!

Chacun voulut brûler un cierge à la santé des habitants de sa commune, puis, le prêtre étant arrivé, la vache et le bœuf lui demandèrent discrètement s'il était possible de célébrer leur union « vite fait ».

Monsieur le curé était un homme compréhensif mais il leur expliqua que la chose était impossible, les bans n'ayant pas été publiés à temps. D'autre part, le bœuf n'était pas baptisé...

Avant de sortir, le chameau, toujours honteux, demanda à se faire confesser, ce que le prêtre accepta de bonne grâce.

Ils se rendirent ensuite au jardin des frères où chacun se régala du pique-nique qu'il avait apporté.

Après une petite sieste, l'âne, que les

questions politiques intéressaient, insista pour se rendre à la mairie où se tenait, exceptionnellement cette après-midi-là, un conseil municipal.

Ils s'installèrent donc sur les gradins de la salle du conseil et écoutèrent les débats. Cependant, hormis l'âne très attentif, ils s'ennuyèrent rapidement et au bout d'un moment, le chameau qui cuvait se mit à ronfler si bruyamment que, malgré les micros, les conseillers ne s'entendaient pas (ce qui, somme toute, n'était pas si inhabituel).

Ils sortirent donc précipitamment de l'hôtel de ville en pouffant dans les escaliers.

Ils cheminèrent jusqu'à l'école proche où ils arrivèrent à l'heure de la récréation. Sur les conseils de l'âne, le loup avait acheté au Kiosque un masque d'agneau afin de ne pas effrayer les enfants : tous les petits leur firent fête, tirant la queue des uns, montant sur le dos des autres. Même le directeur fit le tour de la cour à dos de chameau ! La chèvre dansa le chevalet avec les élèves qui l'avaient appris et l'escargot fut imbattable au jeu « un, deux, trois, soleil ».

Ils se retrouvèrent ensuite sur la place de la mairie et l'âne leur expliqua le fonctionnement du cadran solaire. Ils virent ainsi qu'il se faisait tard et qu'il était temps de se séparer.

Ce furent des au-revoir émus, des embrassades mouillées et avant de se quitter, les amis se promirent de se retrouver chaque année au mois de Mars à Loupian, à l'occasion de la Foire Languedocienne.

La promesse fut tenue, et en effet, chaque année nous pouvons admirer la parade des animaux totémiques lors de la dite foire, au mois de Mars.

Si vous y allez, profitez-en pour demander à ceux qui l'ont visitée leur impression sur notre bonne ville de Poussan...

Michel Bernabeu



État civil du 2^e trimestre 2015

NAISSANCES

ACHKOR Ilyès, Otmane	13.04	Sète
AOURA Tiago, Christian, Jean, Sala, Shérif	09.04	Sète
CAPELOT Sème	25.05	Nîmes
DARMON Owen, François, Alexis	28.05	Montpellier
DONNET Justine, Clémence	25.05	Montpellier
DOUX MARTIN Raphaël, Gilles	18.04	Sète
DURAND Sasha, Michel, Marcel	18.06	Montpellier
GIRERD Adèle, Isabelle, Anne	14.04	Sète
HAMMOUD Zéphyr, Zaïd	22.06	Sète
HEREDIA Joey, Patrice, Brice	19.05	Sète
STANZIONE Jules, Bernard	06.05	Sète
TIFFES Mila, Liliane, Clémentina	15.04	Montpellier
TOURNIE GIMARET Liam, Rémi, Jules	08.04	Montpellier

État civil du 1^{er} trimestre 2015

NAISSANCES

BOUDES ALONSO Juliette, Marion	23.01	Sète
BRIU DONADEÏ Estéban, Pierre, Louis	26.01	Montpellier
CLOEZ Kendji	31.03	Montpellier
CROUZET Tiia, Eva, Betty	02.02	Sète
CUSSOL Julie, Rose	02.01	Sète
JACQUES Kélia, Martine, Corinne	19.01	Sète
LAVABRE Emmanuelle, Romy	23.03	Montpellier
MACHECOURT GINIEZ Kézia, Imane, Jany, Sonia	31.03	Sète
MILAN Idaho, Max, Peter	07.01	Sète
MULLER Leny, Jean-Paul, Francis	18.03	Montpellier
POINSOT GALLAT Louise	27.02	Montpellier
RIERA DEMETER Pilar	12.02	Sète

MARIAGES

ALCAZAR Robert Salvador Joseph	28.03
NAJAR Annie Claude Carmen	

DÉCÈS

ANDRES Yolande	22.01	Poussan
CHAVES Françoise	30.12	Sète
CHEVILLOT Jean-Noël	09.02	Poussan
DONNADIEU Jean-Pierre	13.02	Poussan
DUPIN Marie Henriette Josette	07.03	Poussan
EXPOSITO Martine, Josette, Michelle	11.02	Montpellier
GUIRAUD Georgette Andrée Félicie	21.03	Poussan
HASSID Gérard, Maurice, Léon	26.02	Montpellier
KAPPLER Jean-Claude, Antoine, Joseph	11.01	Poussan
MASSARD Marie, Thérèse, Claude	28.02	Montpellier
MONIOT Claude, Lucien	26.12	Sète
ROUANET Jacques, Paul, André, Marie	14.01	Poussan
SACELLINI Yves, Bruno	01.03	Poussan
SAUVANET Marguerite Marie	21.03	Poussan

MARIAGES

MALTÈSE Freddy, Gérard	02.05
RESLINGER Rose-Marie	
ROUSIÈRE Emmanuel, René	25.05
MALTESE Valérie, Michelle, Magdeleine	

DÉCÈS

AUMELAS Marie-Françoise, Marthe, Paule	21.04	Poussan
BAUDOUX Michel Jean Robert	30.05	St Pons de Th.
BONNET Josette Anne Madeleine Sylva	23.06	Poussan
CAMBOURS Jean-Pierre	28.04	Poussan
FABRE Marguerite Alice	13.05	Poussan
JUAN APARISI José Miguel	05.05	Poussan
PASTRE Henri Jacques	12.05	Poussan
RANCE Nicole, Mauricette	14.05	Sète
REYNES Odette Augusta	15.04	Poussan
SABIO Antoine, Landry, Patrice	21.06	Poussan
SCALA Amélia	20.0	Poussan



MARKETHON DE L'EMPLOI

Journée solidaire pour l'emploi
Jeudi 15 octobre 2015

INSCRIPTIONS : 12/13/14 octobre

de 9h à 12h et de 14h à 17h

MÈZE : Château Girard, le Chai

GIGEAN : Mairie



TRIBUNE LIBRE D'EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

Conformément à l'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la Loi du 27 février 2002, il est créé au profit de chacune des listes élues composant le conseil municipal, une tribune libre dans le bulletin d'information municipal de Poussan, les propos tenus dans cette tribune sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Liste Ensemble pour un avenir maîtrisé

S'engager dans une équipe municipale c'est participer activement à la vie de sa commune, s'investir dans le quotidien, concevoir et accompagner des projets importants, bref mettre en avant l'intérêt collectif contre le particulier, travailler pour l'avenir malgré les exigences du présent. Une fois retombés les débats passionnés que soulèvent la campagne électorale, le conseiller municipal, la tête pleine d'idées et de projets se confronte au « temps administratif incompressible », source de bien des frustrations. Il commence à réaliser le temps qu'il faut à un projet, si petit soit-il, pour sortir de terre et se réaliser. Comment rester motivé devant la complexité des règlements, la lenteur des procédures, l'inertie des mentalités, l'âpreté des critiques ? Pourtant, nous travaillons ! Sans doute pas assez vite au goût de certains. Conseillers Municipaux de la majorité, nous sommes une équipe dévouée à notre ville, à l'écoute de ses habitants. Chacun selon ses moyens et ses disponibilités met la main à la pâte et s'investit. En faisant le bilan de cette première année de mandat, on s'aperçoit que de nouveaux événements ont vu le jour : commémoration du centenaire de la guerre 14/18, foire

Bio, olympiades des écoles, réalisation en interne d'un nouveau bulletin municipal, mise en service d'un mini-bus publicitaire au service des associations. Les enfants ont pu bénéficier de nouvelles activités péri-scolaires. Des projets de construction se réalisent : Maleska, la Fontette, le parking de la poste. Les travaux dans les écoles avancent, le budget permet de reprendre les investissements alors que la dette est maîtrisée. Pour la sécurité des poussannais, l'équipe de la Police Municipale s'étoffe. Nos aînés sont choyés lors du repas annuel. De nouveaux projets sont encore dans notre chapeau et attendent de voir le jour. Nous tenons régulièrement des conseils municipaux informels pour associer tous les élus aux grands desseins qui concernent notre Ville, nous préparons des réunions publiques pour que chaque poussannais puisse se tenir informé. Tout cela en à peine un an ! Cette tribune n'est pas un exercice d'auto-satisfaction mais l'expression de notre volonté de mener à bien notre programme sans nous laisser décourager par la dure réalité du quotidien, et le persiflage stérile des éternels mécontents. Il faut que cela soit dit haut et fort : nous travaillons, nous ne sommes pas des moutons mais une ÉQUIPE au service de l'intérêt collectif et du bien public.

Liste Poussan autrement

La vie municipale suit son cours dans une ambiance morose, ponctuée de Conseils municipaux où nous ne cessons de dénoncer irrégularités et/ou erreurs. Irrégularité d'une délibération sur l'établissement d'un périmètre de préemption urbain dans le but de créer un parking (voir "Autrement dit" n° 3), faux en écriture que nous avons pourtant essayé de corriger, avant de les dénoncer auprès des services de l'Etat. Des erreurs dans la retranscription du procès verbal du dernier Conseil municipal, notamment sur les chiffres du compte administratif et du compte de gestion. Pourtant les conseiller(e)s de la majorité et l'élue FN, ont voté Pour, sans hésiter ! Que doit-on en déduire ?

Liste Poussan bleu marine

La LGV ressurgit : pollution, pas d'impact économique, commune défigurée. Un projet aberrant que le Maire aurait du dénoncer ! Infos : www.lmougine-luefnpoussan.websself.net

Juillet

CAFÉ-THÉÂTRE « *Quel pastis !* »

par la Cie du Strapontin - Vendredi 3 juillet à 20h30 - Salle P. Vilalte (MJC)

Tarif : 12 € (spectacle + tapas / boisson + musique)

Réservation obligatoire : 04 67 18 16 24

SOIRÉE MOUSSE

Samedi 4 juillet - 18h / 22h - Cave coopérative

Pour les enfants et les ados, dès 18h pour les plus petits. Buvette avec vente de frites et sandwiches. Sous la surveillance des parents. Organisée par le Carré d'As.

Renseignements : 06 75 10 18 44

FOIRE BIO

Dimanche 5 juillet - 9h/13h - Autour de la circulaire

Divers exposants labélisés AB et Nature et Progrès sont attendus sur la foire : maraichers, viticulteurs, produits artisanaux, cosmétiques, de boucherie et de boulangerie. Animations et restauration sur place.

Renseignements : Agenda 21 Ville de Poussan

Tél. : 06 61 86 08 90 ou 04 67 78 99 57

ÉCO-BALADES

Jedi 9 juillet - 17h/20h

Balade découverte de la nature, des traditions et des saveurs.

Réservation obligatoire : Office de Tourisme CCNBT 04 67 43 93 08

5 € adulte, gratuit pour les - 12 ans

CAFÉ-THÉÂTRE « *5 Nuances de Noir* »

par le Poulailleur du Strapontin

Vendredi 10 juillet à 20h30 - Salle P. Vilalte (MJC)

Tarif : 12 € (spectacle + tapas / boisson + musique)

Réservation obligatoire Cie du Strapontin : 04 67 18 16 24

FÊTE NATIONALE

• Lundi 13 juillet - place de la Mairie

21h : retraite aux flambeaux place de la Mairie

22h30 : feu d'artifice au Skate-Park

• Mardi 14 juillet - Jardin public

10h30 : Jeux pour enfants, apéritif Républicain.

20h Repas

VISITES HISTORIQUES DE POUSSAN

Jedi 16/23/30 juillet - 17h/20h

Visite guidée autour des trois châteaux (X^e siècle, XIV^e siècle, XVII^e siècle).

Réservation obligatoire : Office de Tourisme CCNBT 04 67 43 93 08

2€/adultes et gratuit jusqu'à 13 ans

CADRAN SOLAIRE

Samedi 18 juillet - 16h - place de la Mairie

Présentation et démonstration du cadran solaire analemattique, unique dans la région par M. Tognetti.

PÉTANQUE Grand prix des commerçants

Samedi 18 juillet - 15h - parking Decoux et jardin public

En triplette - 1000 € de prix + primes

ASSIETTES GOURMANDES

Mardi 21 juillet - 18h30 - Halles

Dégustation de produits locaux par les Paniers de Thau de Poussan.

Entrée gratuite, repas entre 1 € et 5 € la portion

Renseignements Paniers de Thau : 04 67 24 07 55

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE BALL-TRAP

Du 23 au 26 juillet - Stand de tir des Collines de la Moure

Championnat de France de Fosse universelle

Tél. 04 67 78 25 33 - courriel : n.dardoise@stand-poussan.com

FIESTA SÈTE

Vendredi 24 juillet - 21h - Cave coopérative - Concert gratuit

Musiques du monde : Leila Negrau / Lord Mouse & The Kalypto Katz

Buvette et restauration rapide sur place.

Organisé par Métisète et le Carré d'As, renseignements : 06 75 10 18 44

VISITES THÉÂTRALES EN NOCTURNE

Mercredi 29 juillet - 21h - Centre historique

Organisées par la CCNBT avec la Compagnie des Toiles Cirées

1914-1918 : les hommes sont au front, les villages sont aux mains de femmes, des enfants et des anciens. La vie s'organise...

Gratuit et sans réservation.

LES JEUDIS GOURMANDS

Jedi 30 juillet - 11h - Gratuit

Dégustation de biscuits salés et sucrés à base d'épices, de fleurs et de boissons à base de safran.

Réservation obligatoire : Office de Tourisme CCNBT : 04 67 43 93 08

FÊTE LOCALE

Du 31 juillet au 2 août - place de la mairie

Attractions, manèges, restauration, buvette...

• Vendredi 31 juillet : Ricoune en 1^{er} partie suivi d'Octane

• Samedi 1^{er} Août : Les Tigresses

• Dimanche 2 Août : Paul selmer

Août

JEUDIS GOURMANDS Tous les jeudis - 11h

VISITES HISTORIQUES DE POUSSAN Tous les jeudis - 17h

FESTA DE LA LOCOMOCION

Dimanche 9 Août - 9h/17h - complexe sportif

Rassemblement de véhicules anciens, marché de pièces, animations, buvette...

Courriel : leclub@retro-pouss-auto.fr

VISITES THÉÂTRALES EN NOCTURNE

Mercredi 19 août - 21h - Centre historique

CADRAN SOLAIRE

Samedi 22 août - 16h - place de la Mairie

CAFÉ-THÉÂTRE « *Quel pastis !* »

par la Cie du Strapontin - Vendredi 21 août à 20h30 - Salle P. Vilalte (MJC)

Réservation obligatoire : 04 67 18 16 24

PÉTANQUE Challenge Claude Tourrier

Jedi 27 et vendredi 28 août - jardin public

Triplette provençale - Limité à 32 équipes 500 € de prix + primes

CAFÉ-THÉÂTRE « *5 Nuances de Noir* »

par la Cie du Strapontin - Vendredi 28 août à 20h30 - Salle P. Vilalte (MJC)

Réservation obligatoire : 04 67 18 16 24

Septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 5 septembre - 9h/13h - Jardin public

PÉTANQUE Concours du secteur de Sète

Samedi 5 septembre - 9h - Jardin public

En triplette - 200 € de prix

PÉTANQUE Concours des Présidents

Dimanche 6 septembre - 9h - Jardin public

En doublette

FESTIVAL d'Arts et d'Agapes

Dimanche 13 septembre - Toute la journée - Jardin des Frères (Grotte)

Ouverture 10h30 devant les Halles, spectacle déambulatoire jusqu'au Jardin des Frères.

Festival orienté arts et culture : spectacles, musiques, contes, arts plastiques, jeux, troc-livres, gastronomie...

Tout public. Entrée libre. Restauration sur place.

EXPOSITION NISSRINE SEFFAR

Du vendredi 25 septembre au dimanche 11 octobre - Foyer des Campagnes

Du mardi au dimanche de 17h à 20h. Vernissage le 25 septembre à 18h30